



Rapport de gestion

Pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2017

Ce rapport de gestion et d'analyse de la situation financière et des opérations consolidées de Redevances Aurifères Osisko Itée (« Osisko », « Redevances Aurifères Osisko » ou la « Société ») et de ses filiales pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2017 devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et les notes afférentes pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2017. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« International Financial Reporting Standards » ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers consolidés ainsi que des autres renseignements financiers de la Société contenus dans ce rapport de gestion. Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant aux rapports financiers. Pour aider celle-ci, le conseil a nommé un comité d'audit formé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre les membres de la direction et les auditeurs afin de discuter des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, avant de faire ses recommandations et de soumettre les états financiers consolidés au conseil d'administration pour que celui-ci les examine et approuve leur envoi aux actionnaires. Les informations contenues dans ce rapport de gestion sont en date du 7 novembre 2017, soit la date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2017 à la suite de la recommandation du comité d'audit. Les valeurs monétaires figurant dans ce rapport sont exprimées en dollars canadiens, la monnaie de présentation et fonctionnelle de la Société, sauf indication contraire. Les actifs et les passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé, et les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen sur la période de présentation de l'information. Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits à la section intitulée « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs ».

Table des matières

Description de l'entreprise	2
Modèle d'affaires et stratégie	2
Faits saillants – Troisième trimestre de 2017	2
Faits saillants – Postérieurs au 30 septembre 2017	3
Regroupement d'entreprises	3
Portefeuille de droits de redevances, de flux et d'autres intérêts	8
Portefeuille de placements	15
Activités d'exploration et évaluation	17
Facilité de crédit renouvelable	18
Financement par voie de prise ferme de débetures convertibles non garanties de premier rang	18
Dividendes trimestriels	19
Marché de l'or et des devises	19
Principales informations financières	21
Survol des résultats financiers	21
Liquidités et sources de financement en capital	27
Flux de trésorerie	27
Information trimestrielle	31
Perspectives	32
Transactions entre parties liées	32
Obligations contractuelles et engagements	32
Arrangements hors bilan	33
Données sur les actions en circulation	33
Événements postérieurs au 30 septembre 2017	34
Conseil d'administration	34
Risques et incertitudes	34
Contrôles et procédures de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière	35
Base d'établissement des états financiers consolidés	35
Estimations et jugements comptables critiques	37
Instruments financiers	37
Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS	38
Mise en garde concernant les énoncés prospectifs	39
Mise en garde à l'égard des investisseurs américains concernant l'utilisation d'estimations de réserves minérales et de ressources minérales	40
Informations sur la Société	41

Description de l'entreprise

Redevances Aurifères Osisko ltée a été formée à la suite de l'acquisition amicale de Corporation Minière Osisko (« CMO ») par Yamana Gold Inc. (« Yamana ») et Mines Agnico Eagle limitée (« Agnico Eagle ») et a débuté ses activités le 16 juin 2014. La Société est constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec et se consacre à l'acquisition et à la gestion de redevances et de flux de métaux précieux, d'autres redevances et de flux de métaux de haute qualité et d'intérêts similaires au Canada et ailleurs dans le monde. Les principaux actifs comprennent la redevance de 5 % du rendement net de fonderie (*Net Smelter Return* ou « NSR ») sur la mine Canadian Malartic, la redevance variable de 2,0 % à 3,5 % NSR sur la mine Éléonore, un flux diamantifère de 9,6 % sur la mine Renard, un flux aurifère et argentifère de 4 % sur la mine d'or et d'argent Brucejack et un flux argentifère sur la mine Gibraltar, toutes des mines canadiennes, en plus d'un flux argentifère de 100 % issu de la mine de cuivre Mantos Blancos au Chili. La Société détient également un portefeuille de redevances, d'options sur des financements de redevances et de flux de métaux et des droits exclusifs de participer à des financements futurs par redevances ou flux de métaux sur divers projets principalement au Canada et aux États-Unis. De plus, la Société investit dans des titres de sociétés d'exploration, de sociétés de développement et de sociétés de redevances.

Modèle d'affaires et stratégie

L'objectif de la Société consiste à maximiser le rendement de ses actionnaires par la croissance de ses actifs, tant de façon organique que par des acquisitions relatives de redevances de métaux précieux de même que d'autres redevances, flux et intérêts similaires de qualité, ainsi qu'en remettant du capital à ses actionnaires par le paiement de dividendes. La Société croit qu'elle peut atteindre cet objectif en misant sur l'expertise technique approfondie de son équipe pour dénicher des occasions de croissance à forte marge qui permettront à la Société de profiter des prix des matières premières et des options liées à la croissance des réserves minérales et aux nouvelles découvertes. Osisko mise d'abord sur les actifs aurifères de qualité situés dans des juridictions favorables, exploités par des sociétés minières établies, puisqu'elle croit que ces actifs permettront d'aller chercher une meilleure évaluation sur les marchés. La Société examinera également les opportunités pour d'autres métaux et dans d'autres juridictions. Étant donné qu'un des aspects essentiels des activités de la Société implique qu'elle doit livrer concurrence à d'autres sociétés pour les occasions d'investissement, Osisko vise à maintenir un bilan solide et la capacité de déployer son capital. La Société peut également investir ou maintenir des investissements sous forme de lingots d'or dans le cadre de sa gestion globale de la trésorerie, par l'acquisition de lingots d'or sur le marché ou en conservant les redevances en nature reçues.

Faits saillants – Troisième trimestre de 2017

- Acquisition d'un portefeuille d'actifs de métaux précieux d'Orion Mine Finance Group (« Orion ») pour 1,1 milliard de dollars comptant 74 redevances, flux et ententes d'écoulement de métaux précieux, incluant un flux diamantifère de 9,6 % des diamants produits à la mine Renard et un flux aurifère et argentifère de 4 % de l'or et de l'argent produits à la mine Brucejack, qui sont deux nouvelles mines au Canada, en plus d'un flux argentifère de 100 % de l'argent produit à la mine de cuivre Mantos Blancos au Chili;
- Nombre record trimestriel de 16 664 onces d'équivalent d'or¹ gagnées (une augmentation de 65 % comparativement au T3 2016²);
- Produits trimestriels record provenant des redevances et des flux de 26,1 millions de dollars (68,2 millions de dollars incluant les ententes d'écoulement) (une augmentation de 48 % comparativement à T3 2016; une augmentation de 288 % incluant les ententes d'écoulement);
- Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation de 1,1 million de dollars (comparativement à 15,0 millions de dollars au T3 2016);
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires d'Osisko de 6,7 millions de dollars, 0,05 \$ par action de base (comparativement à 17,7 millions de dollars, 0,17 \$ par action de base au T3 2016);
- Bénéfice ajusté³ de 8,0 millions de dollars, 0,06 \$ par action de base³ (comparativement à 12,0 millions de dollars, 0,11 \$ par action de base au T3 2016); et
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action ordinaire, payable le 16 octobre 2017 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 30 septembre 2017, représentant une augmentation de 25 % comparativement au trimestre précédent.

1 Les onces d'équivalent d'or comprennent les redevances, les flux et les ententes d'écoulement. L'argent a été converti en onces d'équivalent d'or en multipliant le nombre d'onces d'argent par le prix moyen de l'argent pour la période, puis divisé par le prix moyen de l'or pour la période. Les diamants, les autres métaux et les redevances en espèces ont été convertis en onces d'équivalent d'or en divisant le produit associé par le prix moyen de l'or pour la période. Les ententes d'écoulement ont été converties en utilisant l'équivalent du règlement financier divisé par le prix moyen de l'or pour la période. Pour connaître le prix moyen des métaux utilisés, veuillez consulter la section Portefeuille de droits de redevances, de flux et d'autres intérêts.

2 Trois mois terminés le 30 septembre 2016 ou troisième trimestre de 2016 (« T3 2016 »).

3 « Bénéfice ajusté » et « Bénéfice ajusté par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Veuillez consulter la section « Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Faits saillants – Postérieurs au 30 septembre 2017

- Conclusion d'une entente de souscription privée avec Dalradian Resources Inc. (« Dalradian ») en vertu de laquelle Osisko investira 28,2 millions de dollars en actions ordinaires de Dalradian;
- Clôture d'un financement par voie de prise ferme de débentures convertibles non garanties de premier rang de 300 millions de dollars; et
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action ordinaire, payable le 15 janvier 2018 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 29 décembre 2017.

Regroupement d'entreprises

Le 31 juillet 2017, Osisko a acquis un portefeuille d'actifs de métaux précieux d'Orion constitué de 61 redevances, de 6 flux de métaux et de 7 ententes d'écoulement de métaux précieux pour 1,1 milliard de dollars. Le prix d'acquisition se compose d'une contrepartie en trésorerie de 505,6 millions de dollars US (631,1 millions de dollars), incluant un ajustement estimé à 5,0 millions de dollars US (6,1 millions de dollars) pour le fonds de roulement acquis, et 30 906 594 actions ordinaires d'Osisko émises à Orion (le « prix d'acquisition ») (la « transaction »). Toute vente des actions émises à Orion est assujettie à certaines restrictions, incluant une période de détention minimale de 12 mois et une exigence de vaste distribution.

La combinaison des portefeuilles d'Osisko et d'Orion permet à la Société de détenir un total de 131 redevances, flux de métaux et ententes d'écoulement, incluant 16 actifs générant des revenus. Dans le cadre de la transaction, la Société acquiert un flux diamantifère de 9,6 % sur la mine Renard et un flux aurifère et argentifère de 4 % sur la mine d'or et d'argent Brucejack, qui sont deux nouvelles mines au Canada, en plus d'un flux argentifère de 100 % issu de la mine de cuivre Mantos Blancos au Chili. Osisko a aussi acquis une structure internationale et a établi une présence aux Bermudes dans le cadre de la transaction. Le 1^{er} septembre 2017, M. Michael Spencer a été engagé à titre de directeur général d'Osisko Bermuda Limited (« OBL »), une filiale en propriété exclusive d'Osisko. M. Spencer était auparavant vice-président aux services bancaires d'affaires et d'investissement chez Maxit Capital, où il a travaillé de 2014 à 2017.

Dans le cadre de la transaction, CDP Investissements inc., une filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec (la « Caisse ») et le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) (le « Fonds F.T.Q. ») ont souscrit 200 millions de dollars et 75 millions de dollars en actions ordinaires d'Osisko, respectivement, dans le cadre d'un placement privé concomitant (le « placement privé ») visant à financer une partie de la contrepartie en espèces et à appuyer la transaction. Au total, 18 887 363 actions ordinaires ont été émises au prix de 14,56 \$ par action en vertu du placement privé. Le placement privé était assujéti à un paiement de capital engagé de 7 % payable en partie en actions (2 % ce qui représente 385 457 actions ordinaires) et en espèces (5 % ce qui représente 13,8 millions de dollars). Des frais supplémentaires de 190 000 \$ (139 000 \$ après impôt) ont été engagés dans le cadre du financement.

À la suite de la transaction, Orion, la Caisse et le Fonds F.T.Q. détenaient respectivement 19,7 %, 12,1 % et 5,5 % des actions ordinaires émises et en circulation d'Osisko, en se basant sur le nombre d'actions ordinaires d'Osisko en circulation à la clôture de la transaction le 31 juillet 2017.

Osisko a aussi prélevé un montant de 118 millions de dollars US (147,3 millions de dollars) sur sa facilité de crédit renouvelable auprès de la Banque Nationale du Canada et de la Banque de Montréal, a réglé les contrats de change à terme en déboursant 275 millions de dollars pour faire l'acquisition de 204,0 millions de dollars US, et a versé 183,6 millions de dollars US (229,9 millions de dollars) à même le solde actuel de trésorerie et d'équivalents de trésorerie d'Osisko.

Conformément à la norme IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, un regroupement d'entreprises est une transaction où l'acquéreur obtient le contrôle d'une entreprise qui se définit comme un ensemble intégré d'activités et d'actifs qu'il est possible de mener et de gérer de façon à offrir un rendement aux investisseurs. Pour qu'un ensemble intégré d'activités et d'actifs soit considéré comme une entreprise, l'ensemble doit comprendre des intrants et des processus. L'acquisition du portefeuille d'Orion correspond à la définition d'un regroupement d'entreprises. Par conséquent, la transaction a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises où Osisko est l'acquéreur.

Les actifs acquis et les passifs pris en charge ont été comptabilisés à leur juste valeur estimative provisoire à la date de clôture de l'acquisition, soit le 31 juillet 2017. Les coûts de transaction en lien avec l'acquisition ont été passés en charges dans les frais de développement des affaires et sont estimés à 8,9 millions de dollars, dont 7,8 millions de dollars sont présentés à l'état des résultats consolidés pour les trois mois terminés le 30 septembre 2017.

À la date de présentation de l'information, la Société n'avait pas encore terminé de répartir le prix d'acquisition aux actifs nets identifiables du portefeuille d'Orion. Certains renseignements restent à confirmer, concernant notamment la juste valeur de certains actifs, principalement les redevances, flux de métaux et autres intérêts. La répartition devrait être terminée d'ici le 31 décembre 2017.

Le tableau suivant présente la répartition provisoire du prix d'acquisition :

Contrepartie payée	\$
Trésorerie ⁽¹⁾	649 375
Émission de 30 906 594 actions ordinaires ⁽²⁾	445 333
	<u>1 094 708</u>
Actifs nets acquis	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 707
Autres actifs courants	1 217
Droits de redevances, de flux et autres intérêts	1 116 204
Passifs courants	(435)
Passif d'impôt sur le résultat différé	(30 985)
	<u>1 094 708</u>

- (1) Incluant la perte nette suivant le règlement d'instruments financiers dérivés (instruments de couverture de flux de trésorerie) de 18,2 millions de dollars.
- (2) La juste valeur de la contrepartie payée en actions ordinaires représente la juste valeur des actions au 31 juillet 2017, déduction faite d'une décote d'illiquidité reflétant les restrictions de vente de douze mois.

Principaux intérêts acquis

Renard (Stornoway Diamond Corporation)

La mine de diamant Renard, exploitée par Stornoway Diamond Corporation, est la première mine de diamants du Québec et la sixième au Canada. Elle est située à environ 250 km au nord de la communauté crie de Mistissini et à 350 km au nord de Chibougamau dans la région de la Baie-James dans le centre-nord du Québec. La construction du projet a débuté le 10 juillet 2014 et la production commerciale a été déclarée le 1^{er} janvier 2017. La durée du flux Renard pour la vente à terme de diamants est jusqu'au 8 juillet 2054, avec des renouvellements automatiques pour des périodes supplémentaires de 10 ans, sous réserve du droit des acheteurs de Renard d'y mettre fin. Conformément aux modalités de l'entente de flux de Renard visant la vente à terme de diamants, Osisko a droit à 9,6 % de la production de diamants de la mine Renard en contrepartie de paiements de 50 \$ US le carat, assujettis à une augmentation annuelle de 1 % après le 1^{er} janvier 2020.

Le 2 novembre 2017, Stornoway a annoncé qu'au troisième trimestre, 506 381 tonnes de minerai avaient été traitées, comparativement aux 540 000 tonnes prévues (-6 %). Toutefois, les teneurs plus élevées que prévu pour le minerai de la fosse Renard 2-Renard 3 ont fait en sorte que la production de diamants était plus élevée que prévue, avec 442 154 carats produits à 87 carats par centaine de tonnes (« cpct ») comparativement à 422 475 carats à 78 cpct (+5 % et +12 % respectivement) selon le plan. Le taux de traitement moyen de l'usine au troisième trimestre était de 5 957 tonnes par jour, en excluant un arrêt planifié de 7 jours en juillet pour effectuer l'entretien annuel. La capacité nominale de l'usine est de 6 000 tonnes par jour selon un taux d'utilisation de 78 %. Stornoway a indiqué qu'un total de 405 643 carats avait été vendu au cours du trimestre lors de deux ventes aux enchères pour un produit brut de 48,1 millions de dollars à un prix moyen de 95 \$ US par carat (119 \$ par carat). Ces montants excluent 32 989 carats inclus dans le lot final du trimestre, mais pour lesquels le produit sera comptabilisé au quatrième trimestre puisque le produit de la vente n'avait pas été reçu au 30 septembre 2017. À la fin du trimestre, la Société n'avait aucun inventaire de diamants excédentaire, mis à part les marchandises dans le cours normal. Stornoway s'attend à conclure deux autres ventes aux enchères au quatrième trimestre.

Stornoway estime que les mesures prises pour atténuer les taux de bris du diamant pour le ramener à des niveaux acceptables se traduiront par une amélioration significative de la valeur. Au cours du premier semestre de 2017, des dispositions ont été prises pour comprendre la cause des bris, l'attention étant portée sur les réglages d'opération des concasseurs, l'équilibrage du matériel dans l'usine, les pompes, la recirculation du minerai et les tamis. Les progrès ont été mesurés par des études sur le bris des diamants et par des essais avec stimulants, et les conditions de bris du diamant ont été reproduites lors d'essais en laboratoire. À la suite de ces travaux, la source des bris a été localisée, essentiellement dans le concasseur secondaire à cônes et dans le concasseur tertiaire à cylindre de broyage à haute

pression, et elle semble liée à la forte proportion de matériel résistant présent dans la dilution interne inhérente au minerai de Renard qui génère un milieu abrasif dans les concasseurs. Stornoway estime que l'installation d'un circuit de tri de minerai-stérile dans le cadre du programme d'investissement extraordinaire approuvé par le conseil d'administration contribuera à augmenter la qualité et probablement la teneur des diamants produits, par la suppression d'une part importante du matériel abrasif de dilution dans les circuits de concassage. Parallèlement, Stornoway cherchera à continuer la libération des petits diamants (moins de 3 mm) comme source de produits supplémentaires, en quantité plus élevée que prévu comparativement aux ressources minérales du projet.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Stornoway daté du 2 novembre 2017, intitulé « *Stornoway Annonce Ses Résultats Pour Le Troisième Trimestre De 2017* », déposé sur SEDAR (www.sedar.com).

Seabee (SSR Mining Inc.)

Osisko détient une redevance de 3 % NSR sur la mine Seabee exploitée par SSR Mining Inc. (« SSR Mining »).

Le 7 septembre 2017, SSR Mining a annoncé les résultats d'une étude économique préliminaire (« EEP ») pour le projet minier aurifère de Seabee en Saskatchewan (Canada), afin d'évaluer un projet d'expansion de la mine d'or Seabee à un taux d'extraction et d'usinage de 1 050 tonnes par jour sur une période de sept ans. Conformément à l'EEP, la production d'or est estimée à près de 100 000 onces d'or par année en moyenne pour les années 2018 à 2023, ce qui représente une hausse de 29 % par rapport à la production de 2016, atteignant un sommet de 120 000 onces en 2020, soit 55 % de plus que la production de 2016.

Le 12 octobre 2017, SSR Mining a annoncé qu'au troisième trimestre de 2017, la mine Seabee avait produit 18 058 onces d'or. Les ventes d'or se sont établies à 21 798 onces au troisième trimestre, soit plus que la production d'or puisque l'inventaire accumulé au trimestre précédent a été vendu au troisième trimestre. Durant le troisième trimestre, 84 315 tonnes de minerai ont été usinées à une teneur moyenne de 7,03 g/t. Ceci se compare à un total de 84 469 tonnes de minerai à une teneur moyenne de 7,97 g/t au deuxième trimestre. L'usine a atteint un débit de traitement moyen de 916 tonnes par jour au cours du trimestre, en baisse de 1,3 % par rapport au trimestre précédent en raison d'une combinaison des activités planifiées d'entretien du concasseur et des pannes de courant liées aux feux de forêt. La récupération de l'or est demeurée stable, à 97,2 % au troisième trimestre.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de SSR Mining daté du 7 septembre 2017, intitulé « *SSR Mining's Seabee Gold Operation Strong Preliminary Economic Assessment Supports Mine Expansion Plan* », et le communiqué de presse SSR Mining daté du 12 octobre 2017, intitulé « *SSR Mining Reports Third Quarter 2017 Production Results* », tous les deux déposés au www.sedar.com.

Mantos Blancos (Mantos Copper S.A.)

Mantos Copper S.A. (« Mantos »), une société minière axée sur l'extraction et la vente de cuivre, est le propriétaire et l'exploitant de la mine Mantos Blancos et du projet Mantoverde, situées au nord du Chili dans les régions d'Antofagasta et d'Atacama. L'entente de flux de Mantos est sur la durée de vie de la mine et correspond à 100 % de l'argent payable de la mine de cuivre Mantos Blancos jusqu'à ce que 19 300 000 onces aient été livrées, après quoi le pourcentage du flux s'établira à 30 %. Le prix d'achat de l'argent selon les modalités de l'entente de flux de Mantos correspond à 25 % du prix moyen de l'argent pour chaque once d'argent affiné vendue et livrée et/ou créditée par Mantos à OBL. Mantos peut choisir de réduire la quantité d'argent affiné devant être livrée et vendue à OBL de 50 % en 2018, 2019 ou 2020, pourvu que Manto ait livré pas moins de 1,99 million d'onces d'argent à OBL en vertu de l'entente de flux, auquel cas Mantos devra faire un paiement au comptant de 70 millions de dollars US à OBL.

OBL a un droit de premier refus à l'égard de tout financement par Mantos de redevances, de flux, de participations ou de droits dans la production d'or de la mine de cuivre Mantos Blancos ou de la mine Mantoverde avant le 30 juin 2018.

La production d'argent à la mine et à l'usine de concentration de Mantos Blancos a été meilleure que prévu, à 146 205 onces d'argent payable pour le troisième trimestre de 2017 et à 408 690 onces d'argent payable pour les neuf premiers mois de 2017. Il s'agit du résultat des changements dans le plan minier, ce qui a eu pour effet que des phases ayant une teneur en argent plus élevée ont été minées.

Les travaux sur le projet de désengorgement du concentrateur Mantos Blancos («PDC-MB») progressent conformément au plan et l'étude de faisabilité en cours d'élaboration par Hatch devrait être achevée en février 2018. Le projet PDC-MB devrait augmenter la capacité de traitement au concentrateur d'environ 70%. Le permis environnemental clé pour le projet PDC-MB a été reçu en octobre 2017.

Le flux Brucejack (Pretium Resources Inc.)

La mine d'or Brucejack de Pretium Resources Inc. (« Pretium ») est située au nord-ouest de la Colombie-Britannique, à environ 65 km au nord de Stewart, en Colombie-Britannique, et s'étend sur 122 133 hectares (301 798 acres). Pretium a déclaré la production commerciale à Brucejack le 3 juillet 2017. L'entente de flux de Brucejack a une date de livraison débutant le 1er janvier 2020 et prévoit un flux d'or et d'argent de 8% payable à OBL et à BTO Midas L.P. (ensemble les « partenaires du flux de Brucejack ») (4% attribuable à OBL). La durée du flux Brucejack est la date à laquelle Pretium aura vendu aux partenaires du flux de Brucejack 7 067 000 onces d'or et 26 297 000 onces d'argent, y compris les livraisons effectuées selon l'entente d'écoulement.

Les droits de rachat et de rachat de réduction détenus par Pretium sont les suivants :

Droit	Description	Date	Coût d'exercice (attribuable à OBL)
Rachat (2018)	Droit de racheter 100% du flux	31 décembre 2018	119 millions de dollars US
Rachat de réduction (2018)	Droit de réduire de 4% à 1.5% le flux attribuable	31 décembre 2018	75 millions de dollars US
Rachat (2019)	Droit de racheter 100% du flux	31 décembre 2019	136 millions de dollars US
Rachat de réduction (2019)	Droit de réduire de 4% à 2.0% le flux attribuable	31 décembre 2019	75 millions de dollars US

L'entente de flux de Brucejack est assujettie à certaines dispositions relatives au changement de contrôle.

Si Pretium n'exerce pas le droit de réduire ou de racheter le flux de métaux précieux affinés au plus tard le 31 décembre 2019, un montant de 20 millions de dollars US devra être payé par Pretium (10 millions de dollars US attribuable à OBL) et un flux de 8 % (4 % attribuable à OBL) s'appliquera aux métaux précieux affinés à compter du 1^{er} janvier 2020, avec un paiement de 400 \$ US par once d'or et de 4,00 \$ US par once d'argent.

L'entente d'écoulement Brucejack (Pretium Resources Inc.)

L'entente d'écoulement Brucejack s'applique aux ventes visant les premières 7 067 000 onces d'or affiné (déduction faite des onces livrées conformément à l'entente de flux de Brucejack qui est décrite ci-dessus). OBL est tenue de payer l'or affiné à un prix de l'or établi en fonction du marché en dollars américains par once pendant une période précise de tarification avant et après la date de chaque vente. L'obligation de l'entente d'écoulement s'applique à 100 % (50 % attribuable à OBL) de l'or affiné produit par le projet Brucejack, déduction faite du pourcentage d'or affiné devant être livré conformément à l'entente de flux de Brucejack (soit entre 0 % et 4 % attribuable à OBL), sous réserve de toute réduction qui serait appliquée de la manière décrite ci-dessus. Pretium a l'option de réduire l'obligation de l'entente d'écoulement de l'une des façons suivantes :

- (i) le 31 décembre 2018, Pretium peut choisir de réduire l'obligation de l'entente d'écoulement i) pour la ramener à 50 % (25 % attribuable à OBL) en payant 11 \$ US par once multipliés par 0,50 à l'égard des onces d'or qui n'ont pas encore été livrées ou ii) pour la ramener à 25 % (12,5 % attribuable à OBL) en payant 11 \$ US par once multipliés par 0,75 à l'égard des onces d'or qui n'ont pas encore été livrées; ou
- (ii) le 31 décembre 2019, Pretium peut choisir de réduire l'obligation de l'entente d'écoulement i) pour la ramener à 50 % (25 % attribuable à OBL) en payant 13 \$ US par once multipliés par 0,50 à l'égard des onces d'or qui n'ont pas encore été livrées ou ii) pour la ramener à 25 % (12,5 % attribuable à OBL) en payant 13 \$ US par once multipliés par 0,75 à l'égard des onces d'or qui n'ont pas encore été livrées.

Le flux SASA (Lynx Resources Ltd)

Située en Macédoine, la mine SASA est l'une des plus grandes mines d'argent, de plomb et de zinc en Europe qui produit environ 30 000 tonnes de plomb, 22 000 tonnes de zinc et 400 000 onces de concentré d'argent par année. Le droit d'OBL sous le flux SASA s'applique à 100% de la production payable d'argent en contrepartie de 5 dollars US par once d'argent affiné qui sera augmenté annuellement à partir de 2017 en fonction de l'inflation. Le 22 septembre 2017, Central Asia Metals plc a annoncé avoir conclu une entente conditionnelle visant l'acquisition d'une participation de 100 % dans Lynx Resources pour la somme de 402,5 millions de dollars US.

Le flux Amulsar (Lydian International Ltd)

Le projet Amulsar est un dépôt de quartzite aurifère situé dans le sud de l'Arménie qui est à l'étape du développement et de la construction. La production devrait commencer en 2018. Le projet Amulsar sera la plus importante mine d'or en Arménie, avec des ressources minérales estimées contenant 3,5 millions d'onces d'or en ressources mesurées et indiquées et 1,3 million d'onces d'or en ressources présumées. La production aurifère vise une moyenne d'environ 225 000 onces annuellement au cours de la durée de vie initiale de la mine de 10 ans. Le droit d'OBL sous le flux Amulsar s'applique à 4,22% de la production d'or affiné et à 62,5% de l'argent affiné jusqu'à ce que 142 454 onces d'or affiné et 695 549 onces d'argent affiné soient livrées. L'accord de flux comprend les paiements de transfert par OBL à Lydian de 400 dollars US par once d'or affiné et 4,00 US par once d'argent affiné livré sous le flux, sous réserve d'une augmentation annuelle de 1% à compter du troisième anniversaire de la production commerciale. Lydian a l'option de racheter une partie du flux par l'une des options suivantes:

- (i) le pourcentage de flux peut être réduit de 50% au deuxième anniversaire de la production commerciale pour 55 millions de dollars US (34,38 millions de dollars US attribuable à OBL); ou
- (ii) le pourcentage de flux peut être réduit de 50% lors du troisième anniversaire de la production commerciale pour 50 million de dollars US (31,25 millions de dollars US attribuable à OBL).

Le flux Back Forty (Aquila Resources Inc.)

Le projet Back Forty est un dépôt de sulfures massifs volcanogènes de zinc et d'or situé au Michigan, aux États-Unis. Le projet Back Forty est au stade de la mise en valeur et se dirige vers la réalisation d'une étude de faisabilité, prévue en 2017. Back Forty devrait produire 532 000 onces d'or, 721 millions de livres de zinc, 74 millions de livres de cuivre, 4,6 millions d'onces d'argent et 21 millions de livres de plomb. Le flux Back Forty applique à 75% de la production d'argent payable sur la durée de vie de la mine et comprend des paiements de transfert par OBL à Aquila de 4,00 \$ US l'once d'argent affiné livré sous le flux.

La redevance Casino (Western Copper and Gold Corporation)

Le projet Casino est situé au Yukon, au Canada, et accueille l'un des plus grands gisements de cuivre-or non développés au Canada. Le projet Casino en est actuellement au stade de l'évaluation environnementale et renferme du cuivre, de l'or, du molybdène et de l'argent. L'usine devrait traiter environ 120 000 tonnes de minerai par jour ou 43,8 millions de tonnes par année sur une durée de vie de la mine de 22 ans. La redevance Casino est une redevance NSR perpétuelle de 2,75% applicable à 723 claims miniers représentant la propriété Casino. Western Copper & Gold a la possibilité de racheter 0,75% de la redevance (résultant en une redevance restante de 2%) pour 59 millions de dollars US jusqu'au 31 décembre 2017. Si elle n'est pas exercée, l'option de rachat expire le 1^{er} janvier 2018.

Portefeuille de droits de redevances, de flux et d'autres intérêts

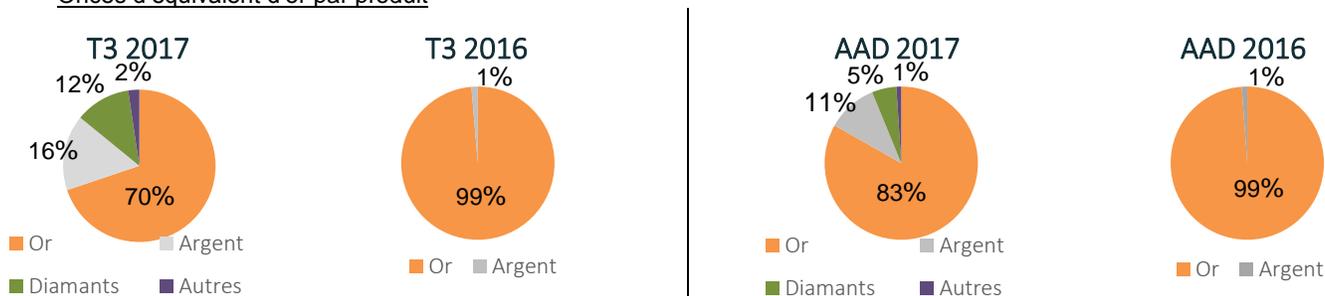
Résultats pour le troisième trimestre et les neuf mois terminés le 30 septembre 2017

Le tableau suivant présente le détail des onces d'équivalent d'or gagnées pour les droits de redevances, de flux et d'autres intérêts de mines en production :

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les neuf mois terminés le 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
<u>Or</u>				
Canadian Malartic	8 069	7 635	22 959	21 999
Éléonore	1 529	1 570	4 858	5 225
Seabee ⁽¹⁾	692	-	692	-
Island Gold	517	429	1 327	1 081
Veza	304	267	979	488
Autres ⁽¹⁾	526	65	753	170
	11 637	9 966	31 568	28 963
<u>Argent</u>				
Mantos ⁽¹⁾	1 150	-	1 150	-
SASA ⁽¹⁾	845	-	845	-
Gibraltar (3 et 8 mois)	529	-	1 638	-
Canadian Malartic	103	136	341	343
Autres ⁽¹⁾	50	-	51	-
	2 677	136	4 025	343
<u>Diamants</u>				
Renard ⁽¹⁾	1 847	-	1 847	-
Autres ⁽¹⁾	113	-	113	-
	1 960	-	1 960	-
<u>Autres métaux</u>				
Kwale ⁽¹⁾	390	-	390	-
Total des onces d'équivalent d'or	16 664	10 102	37 943	29 306

(1) La date d'effet de l'acquisition du portefeuille d'Orion est le 1^{er} juin 2017. Toutefois, les produits des redevances, flux et ententes d'écoulement acquis d'Orion sont uniquement inclus dans les produits à compter du 31 juillet 2017, qui correspond à la date d'acquisition aux fins comptables.

Onces d'équivalent d'or par produit



Prix moyen des métaux et taux de change

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les neuf mois terminés le 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Or ⁽¹⁾	1 278 \$	1 335 \$	1 251 \$	1 260 \$
Argent ⁽²⁾	17 \$	20 \$	17 \$	17 \$
Taux de change (\$ US/\$ CA) ⁽³⁾	1,2528	1,3050	1,3075	1,3218

- (1) Prix pm en dollars américains selon le *London Bullion Market Association*
- (2) Prix en dollars américains selon le *London Bullion Market Association*
- (3) Taux quotidien de la Banque du Canada

Résumé des droits de redevances, de flux et d'autres intérêts

Actif	Exploitant	Droit	Produits	Juridiction	Étape
Redevances					
Canadian Malartic	Agnico/Yamana	5,0 % NSR	Au	Canada	Production
Éléonore	Goldcorp inc.	2,0-3,5 % NSR	Au	Canada	Production
Island Gold ⁽¹⁾	Mines Richmond inc.	1,38-2,55 % NSR	Au	Canada	Production
Bloc Hewfran ⁽¹⁾	Ressources Métanor inc.	1,7 % NSR	Au	Canada	Production
Veza	Ressources Nottaway inc.	5 % NSR & 40 % NPI	Au	Canada	Production
*Seabee	SSR Mining Inc.	3 % NSR	Au	Canada	Production
*Bald Mtn. Alligator Ridge / Duke & Trapper	Kinross Gold Corporation	1 % / 4 % NSR	Au	É.U.	Production
*Brauna	Lipari Mineração	1 % GRR ⁽⁶⁾	Dia	Brésil	Production
*Kwale	Base Resources Limited	1,5 % GRR	Il, Ru, Zi	Kenya	Production
*Pan	Fiore Gold Ltd	4 % NSR	Au	É.U.	Production
Lamaque ⁽¹⁾	Eldorado Gold Corp.	1,7 % ⁽⁵⁾ NSR	Au	Canada	Exploration
Cariboo	Barkerville	2,25 % NSR	Au	Canada	Exploration
Lac Windfall	Minière Osisko	1,5 % NSR	Au	Canada	Exploration
Hermosa	Arizona Mining	1 % NSR	Zn, Pb, Ag	É.U.	Exploration
Pandora	Agnico/Yamana	2 % NSR	Au	Canada	Exploration
Malartic – Odyssey Nord	Agnico/Yamana	3 % NSR	Au	Canada	Exploration
Malartic – Odyssey Sud	Agnico/Yamana	5 % NSR	Au	Canada	Exploration
Copperwood	Highland Copper Company Inc.	3 % NSR ⁽²⁾	Ag, Cu	É.U.	Exploration
Propriétés James Bay	Osisko Mining	1,5-3,5 % NSR ⁽³⁾	Au, Ag	Canada	Exploration
Propriétés James Bay	Osisko Mining	2,0 NSR ⁽³⁾	Autres que Au, Ag	Canada	Exploration
Propriétés du camp minier de Bathurst	Osisko Metals	1 % NSR	Zn et autres métaux	Canada	Exploration
Projets Québec Genex	Osisko Metals	1 % NSR	Zn et autres métaux	Canada	Exploration
*Casino	Western Copper & Gold Corporation	2,75 % NSR	Au, Ag, Cu	Canada	Exploration
*Spring Valley	Waterton Global Resource Management	0,5 % NSR	Au	É.U.	Exploration
Neita	Unigold Inc.	Option – 2 % NSR (2,0 M\$ à exercer)	Au	République Dominicaine	Exploration
La Fortuna	Minera Alamos Inc.	Option – 4 % NSR (9,0 M\$ à exercer)	Au	Mexique	Exploration
Yellowknife City Gold	TerraX Minerals Inc.	Option – 3 % NSR (40 M\$ à exercer)	Au	Canada	Exploration
*Ollachea	Kuri Kullu / Minera IRL	1 % NSR	Au	Pérou	Développement
*King Island	King Island Scheelite Limited	1,5 % GRR	Tungstène	Australie	Développement
*Ambler	NovaCopper US Inc.	1 % NSR	Cu, Zn	É.U.	Développement
*Rakkuri	Hannans Reward Ltd.	1,5 % NSR	Fe, Cu, Ag	Suède	Développement

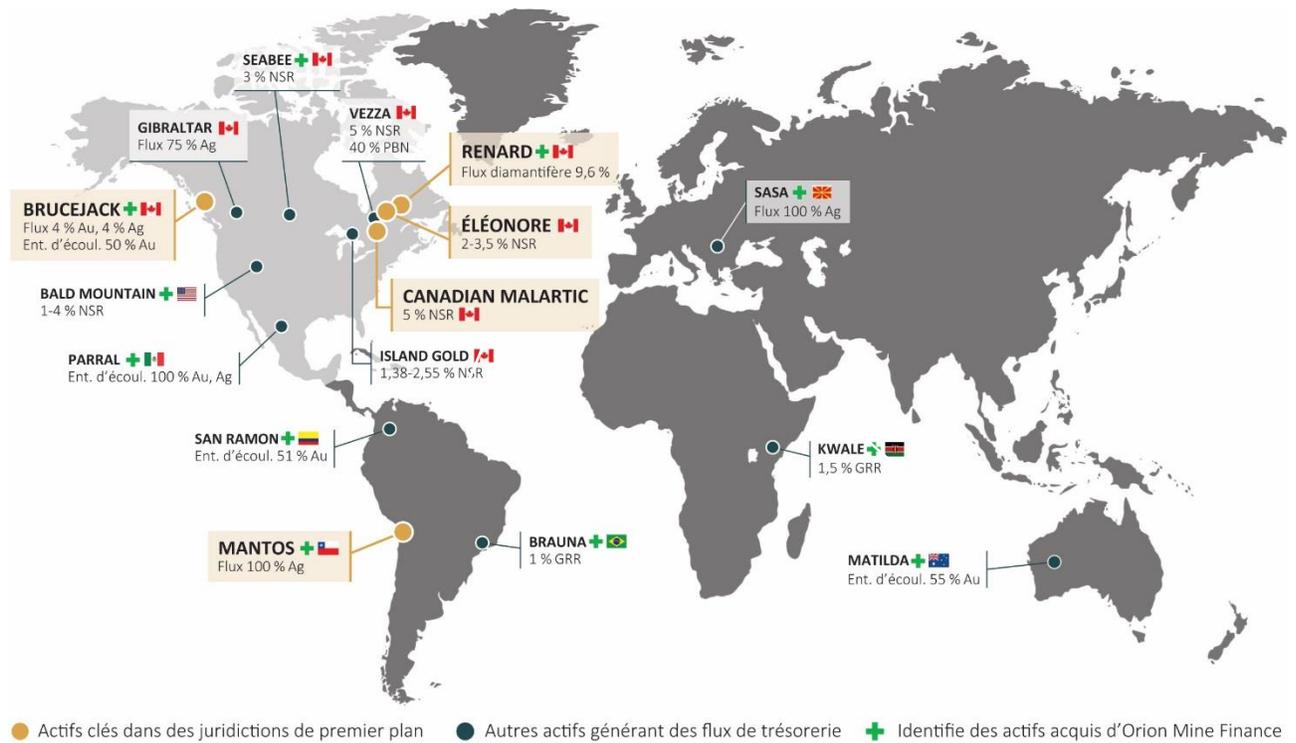
Résumé des droits de redevances, de flux et d'autres intérêts (suite)

Actif	Exploitant	Droit	Produits	Juridiction	Étape
Flux					
*Renard	Stornoway Diamond Corporation	9,6 %	Dia	Canada	Production
Gibraltar	Taseko Mines	100 %	Ag	Canada	Production
*Mantos Blancos	Mantos Copper S.A.	100 %	Ag	Chili	Production
*Brucejack	Pretium Resources Inc.	4 %	Au, Ag	Canada	Production
*Sasa	Central Asia Metals plc	100 %	Ag	Macédoine	Production
*Amulsar	Lydian International Ltd.	4,22 % Au / 62,5 % Ag	Au, Ag	Arménie	Développement
*Back Forty	Aquila Resources Inc.	75 %	Ag	É.U.	Développement
Horne 5 ⁽⁴⁾	Falco	Flux ou 1 % redevance NSR	Au, Ag, Cu	Canada	Exploration
White Pine North, Copperwood et Keweenaw	Highland Copper	Option de flux (26,0 M\$ US à exercer)	Ag	É.U.	Exploration
Ententes d'écoulement					
*Brucejack	Pretium Resources Inc.	Entente d'écoulement	Au, Ag	Canada	Production
*Matilda	Blackham Resources Limited	Entente d'écoulement	Au	Australie	Production
*Parral	GoGold Resources Inc.	Entente d'écoulement	Au	Mexique	Production
*San Ramon	Red Eagle Mining Corp.	Entente d'écoulement	Au	Colombie	Production
*Amulsar	Lydian International Ltd.	Entente d'écoulement	Au, Ag	Arménie	Développement
*Yenipazar	Aldridge Minerals Inc.	Entente d'écoulement	Au	Turquie	Développement

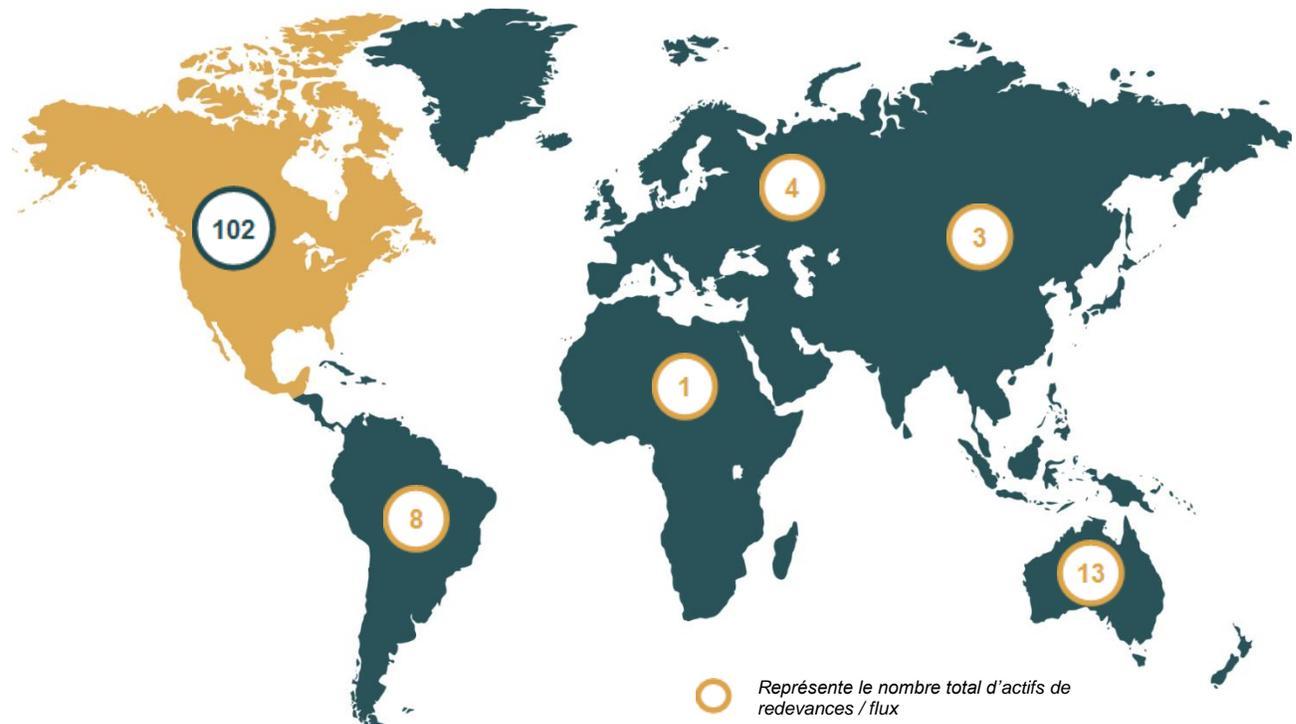
* Acquis dans le cadre de l'acquisition du portefeuille d'Orion

- (1) Après la vente d'un intérêt de 15 % sur les redevances acquises de Teck Resources Limited à la Caisse de dépôt et placement du Québec.
- (2) Redevance de 3,0 % NSR sur le projet Copperwood. Suivant la clôture de l'acquisition du projet White Pine, Highland Copper Company accordera à Osisko une redevance de 1,5 % NSR sur tous les métaux produits sur le projet White Pine, et la redevance d'Osisko sur le projet Copperwood sera alors réduite à 1,5 %.
- (3) Osisko a conclu une entente d'acquisition de participation en exploration avec Minière Osisko, effectif le 4 octobre 2016, laquelle a été modifiée en 2017 afin de créer deux ententes d'acquisition de participation. L'amendement était requis en raison de l'entente d'option concernant le projet Kan avec Barrick Gold Corporation. En vertu de la première entente, Minière Osisko peut acquérir 100 % de la participation d'Osisko dans 26 des propriétés d'exploration situées dans les régions de la Baie-James et de la Fosse du Labrador (à l'exception du projet de cuivre-zinc Coulon et de quatre autres propriétés d'exploration) après avoir investi un montant total de 26,0 millions de dollars sur une période de sept ans; Minière Osisko aura acquis une première participation de 50 % après avoir engagé des dépenses totalisant 15,6 millions de dollars sur une période de quatre ans. En vertu de la seconde entente d'acquisition de participation, Minière Osisko peut acquérir 100 % de la participation d'Osisko dans la propriété Kan (comprenant les propriétés Kan et Fosse Au) après avoir investi un montant total de 6,0 millions de dollars sur une période de sept ans, ce qui représente les dépenses garanties devant être engagées par Barrick Gold Corporation (« Barrick »), en vertu d'une entente d'acquisition de participation signée entre Minière Osisko et Barrick, selon laquelle Barrick s'est engagée à dépenser 15,0 millions de dollars sur la propriété Kan; Minière Osisko aura acquis une première participation de 50 % après avoir engagé des dépenses totalisant 3,6 millions de dollars sur une période de quatre ans. Osisko conservera une redevance variable de 1,5 % à 3,5 % NSR sur les métaux précieux et une redevance de 2,0 % NSR sur les autres métaux et minéraux produits sur les 27 propriétés. Les nouvelles propriétés acquises par Minière Osisko dans une région déterminée durant une période de sept ans seront assujetties à une entente de redevances en faveur d'Osisko selon des termes similaires.
- (4) En mai 2016, Osisko a conclu une entente de financement de 10,0 millions de dollars avec Falco qui sera appliquée en réduction d'un flux de métaux qui doit être négocié avec Falco d'ici le 30 novembre 2017, ou sera converti en une redevance de 1 % NSR sur le projet Horne 5, si aucune entente de flux de métaux n'est conclue.
- (5) Eldorado Gold Corp. détient une option de rachat sur 1 % de la redevance NSR pour 2,0 millions de dollars.
- (6) Redevance sur le revenu brut ou *gross revenue royalty* (« GRR »).

Principaux actifs de redevances et de flux en production



Distribution géographique des actifs de redevances et de flux



Canadian Malartic (Agnico Eagle et Yamana)

Un des actifs principaux de la Société est une redevance de 5 % NSR sur la propriété Canadian Malartic, située à Malartic, au Québec, et exploitée par le Partenariat Canadian Malartic mis sur pied par Yamana et Agnico Eagle (les « partenaires »). La propriété Canadian Malartic englobe la mine Canadian Malartic, qui a été construite et développée par Corporation Minière Osisko et où la production a débuté en avril 2011. Canadian Malartic est la plus grande mine d'or en production au Canada.

Osisko est titulaire d'une redevance de 3 % NSR sur la zone Odyssey Nord et d'une redevance de 5 % NSR sur la zone Odyssey Sud. En février 2017, les partenaires ont annoncé une première estimation de ressources minérales présumées pour Odyssey, lesquelles sont estimées à 1,4 million d'onces d'or (20,7 millions de tonnes à une teneur de 2,15 grammes d'or par tonne).

Le gouvernement du Québec a annoncé l'approbation du projet d'extension de Canadian Malartic en avril 2017. Le projet d'extension permettra à la mine d'accéder à la zone Barnat, dont le minerai est plus tendre et permet des débits de traitement plus élevés. Durant le troisième trimestre de 2017, la construction du pont temporaire a débuté, environ 75 à 80 % de la végétation a été retirée (principalement dans le secteur du parc à résidus et de l'empilement de stériles) et le décapage du mort-terrain est en cours dans deux secteurs. La construction de la route devrait s'échelonner sur une période de deux ans. Les prévisions en matière de production publiées par les partenaires (voir communiqué d'Agnico Eagle daté du 15 février 2017, déposé sur www.sedar.com) prévoient une modeste contribution de Barnat vers la fin de l'année 2019. Dans le cadre de l'approbation, certains paramètres d'exploitation ont été modifiés et clarifiés, ce qui devrait améliorer l'efficacité opérationnelle de Canadian Malartic.

En octobre 2017, les partenaires ont annoncé que Canadian Malartic avait livré un autre trimestre solide et était en bonne posture pour atteindre ses objectifs de production pour 2017. La production était plus élevée qu'à la période comparative en 2016, à moindre coût et reflétait l'impact positif du débit de traitement plus élevé et de la teneur d'alimentation plus élevée.

Pour plus d'information, veuillez consulter le rapport de gestion de Yamana pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2017 et déposé sur SEDAR (www.sedar.com).

Éléonore (Goldcorp Inc.)

Par le biais de l'acquisition de Mines Virginia inc. en 2015, Osisko détient une redevance variable de 2,0 % à 3,5 % NSR sur la propriété aurifère Éléonore située dans la province de Québec et exploitée par Goldcorp inc. (« Goldcorp »). La production commerciale à la mine Éléonore a été déclarée le 1^{er} avril 2015. La redevance actuelle est de 2,2 % NSR.

Goldcorp a annoncé que la production d'or pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017 était plus élevée en raison d'une augmentation de la teneur en or découlant de la séquence d'exploitation minière planifiée. La production d'or pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017 a été plus élevée en raison de la hausse des tonnes broyées. À Éléonore, tel que prévu, le nombre de tonnes extraites durant le trimestre terminé le 30 septembre 2017 était stable comparativement à l'année précédente. Afin de maximiser le taux de production viable, l'accent demeure sur l'accélération du développement afin d'ouvrir de nouveaux fronts d'extraction minière, accroître la capacité d'abattage au niveau de l'horizon cinq, et dégager une plus grande marge de manœuvre à la mine. La mine a terminé le troisième trimestre de 2017 avec un taux de production constant de 5 600 tonnes par jour. La mine poursuit sur sa lancée afin d'atteindre le taux de production optimal d'ici la deuxième moitié de l'année 2018.

Le 25 octobre 2017, Goldcorp a indiqué que les réserves minérales aurifères prouvées et probables au 30 septembre 2017 totalisaient 3,8 millions d'onces d'or, comparativement à 4,6 millions d'onces d'or au 30 juin 2016. L'épuisement attribuable à l'extraction minière et des ajustements apportés au modèle des ressources expliquent des diminutions de 0,3 million d'onces et de 0,2 million d'onces respectivement, tandis que des changements au niveau de l'ingénierie ont mené à un reclassement de 0,3 million d'onces à la catégorie des ressources minérales mesurées et indiquées. Alors que les résultats des travaux de forage et de la production continuent de définir la complexité géologique du gisement, en 2017, Goldcorp a poursuivi ses efforts pour améliorer sa compréhension géologique et la fiabilité de ses estimations de réserves et de ressources minérales afin d'optimiser son profil de production. Dans le cadre d'un programme plus vaste d'exploration générative, les efforts à la mine Éléonore ont été recentrés sur les opportunités dans la partie supérieure de la mine et plus globalement dans le district géologique. La saison estivale d'exploration sur le terrain s'est soldée par la cartographie, l'échantillonnage et l'intégration de données sur neuf secteurs d'intérêt préliminaires; il s'agit des premiers travaux de terrain effectués sur la propriété depuis plus d'une décennie. L'interprétation des données est en cours, en vue de définir et de prioriser des cibles de forage pour le programme hivernal.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Goldcorp daté du 25 octobre 2017, intitulé « *Goldcorp reports 2017 reserve and resource estimates and provides exploration update* », et le rapport de gestion de Goldcorp pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2017, tous deux déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Gibraltar (Taseko Mines Limited)

Le 3 mars 2017, Osisko a clos l'acquisition d'un flux argentifère lié à l'argent produit à la mine de cuivre Gibraltar (« Gibraltar »), située en Colombie-Britannique, au Canada, avec Gibraltar Mines Ltd (« Gibco »), une filiale en propriété exclusive de Taseko Mines Ltd (« Taseko »), qui détient une participation de 75 % dans Gibraltar. Osisko a versé à Taseko un montant de 33,0 millions de dollars US (44,3 millions de dollars) en espèces pour acheter un flux argentifère et 3,0 millions de bons de souscription de Taseko. Chaque bon de souscription donne à Osisko le droit d'acquérir une action ordinaire de Taseko à un prix d'exercice 2,74 \$ jusqu'au 1^{er} avril 2020. La juste valeur des bons de souscription a été évaluée à 1 780 000 \$ selon le modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes et la valeur résiduelle attribuée au flux argentifère est de 42 678 000 \$ (incluant 175 000 \$ de frais de transaction). Concernant le flux argentifère, Osisko effectuera des paiements continus de 2,75 \$ US à Taseko par once d'argent livrée.

En vertu du flux argentifère, Osisko recevra de Taseko un montant équivalent à 100 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco jusqu'à ce que 5,9 millions d'onces d'argent lui aient été livrées et 35 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco par la suite. Gibraltar est la deuxième plus importante mine de cuivre à ciel ouvert au Canada et la quatrième plus importante en Amérique du Nord. La production annuelle moyenne sur la durée de vie de la mine Gibraltar est d'environ 140 millions de livres de cuivre et 2,6 millions de livres de molybdène. Avec d'importantes réserves minérales de 3,2 milliards de livres de cuivre récupérable et 58 millions de livres de molybdène, la durée de vie estimée du projet est de 23 ans (réserves minérales prouvées et probables en date du 1^{er} janvier 2016). L'acquisition devrait augmenter la production d'Osisko d'environ 200 000 onces d'argent pour les 14 prochaines années, augmentant à une moyenne de 350 000 onces d'argent pour les années restantes du total des 23 années de durée de vie des réserves minérales de Gibraltar. Tout argent qui sera livré après le 1^{er} janvier 2017 est assujéti au flux.

En juillet 2017, la production à la mine Gibraltar a été affectée par les feux de forêt dans la région qui ont forcé l'arrêt ou la réduction des opérations minières et d'usinage pendant plusieurs jours. Toutefois, Gibraltar a réussi à maintenir un niveau d'opérations stable et la direction continue de miser sur les améliorations aux pratiques opérationnelles afin de réduire les coûts unitaires.

Island Gold (Mines Richmond inc.)

La Société a commencé à recevoir des redevances en nature en vertu de sa redevance NSR (entre 1,38 % et 2,55 %) sur la mine Island Gold, exploitée par Mines Richmond inc. (« Richmond ») au cours du premier trimestre de 2016.

Au troisième trimestre de 2017, Richmond a annoncé une production record à la mine Island Gold de 26 659 onces d'or pour le trimestre. La production du trimestre a été favorisée par une teneur plus élevée que prévue de 10,04 g/t et la mine est désormais bien placée pour dépasser la limite supérieure des prévisions de production de 87 000 à 93 000 onces pour l'année, tel qu'indiqué par Richmond.

Le 11 septembre 2017, Richmond a annoncé la signature d'une entente définitive avec Alamos Gold (« Alamos »), en vertu de laquelle Alamos fera l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation de Richmond conformément à un plan d'arrangement. La transaction devrait être clôturée le ou environ le 23 novembre 2017 et n'aura aucun impact sur les redevances d'Osisko.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Richmond daté du 12 octobre 2017, intitulé « *Mines Richmond annonce un record de production au troisième trimestre et un des plus bas coûts au comptant parmi ses pairs pour la mine Island Gold; Island Gold sur la bonne voie pour dépasser les prévisions annuelles* », déposé au www.sedar.com.

Mine Brucejack

Le 11 octobre 2017, Pretium a annoncé la production du troisième trimestre de 2017 pour la mine Brucejack. Au troisième trimestre de 2017, la mine Brucejack a produit 82 203 onces d'or. En juillet, au début du trimestre, l'usine était principalement alimentée de minerai provenant des stocks à basse teneur et des déblais de développement, et 16 882 onces d'or ont été produites. Avec l'avancement du rodage, l'usine a commencé à traiter du minerai provenant exclusivement des chantiers d'abattage, et 65 321 onces d'or ont ainsi été produites dans les deux derniers mois du trimestre. Pour le troisième trimestre, la teneur d'alimentation et la récupération de l'or à l'usine sont de 10,52 grammes d'or par tonne et 96,49 % respectivement. La teneur d'alimentation et la récupération de l'or à l'usine pour les deux derniers mois du trimestre affichent des valeurs moyennes de 12,36 grammes d'or par tonne et 96,92 % respectivement,

puisque l'usine s'est mise à traiter exclusivement du minerai provenant des chantiers d'abattage. L'usine a traité un total de 261 262 tonnes de minerai au troisième trimestre, pour un débit de traitement moyen de 2 840 tonnes par jour.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Pretium daté du 11 octobre 2017, intitulé « *Pretium Resources Inc.: 82,203 Ounces of Gold Produced at the Brucejack Mine in Q3 2017* ».

Redevances Veza (Ressources Nottaway inc.)

La Société est titulaire d'une redevance de 5 % NSR et d'une redevance sur la participation aux bénéfices nets (« NPI ») de 40 % dans la propriété aurifère Veza exploitée par Ressources Nottaway inc. La propriété est située à 25 kilomètres de Matagami, au Québec. L'exploitation est présentement en période de rodage à Veza et Osisko reçoit des paiements de redevances depuis le deuxième trimestre de 2016.

Redevance Lamaque (Eldorado Gold Corp.)

Osisko est titulaire d'une redevance de 1,7 % NSR sur la propriété Lamaque, située dans la région de l'Abitibi et détenue par Eldorado Gold Corp. (« Eldorado »). Eldorado détient une option de rachat sur 1 % de la redevance NSR pour 2,0 millions de dollars.

Projet Horne 5 (Ressources Falco Itée)

En mai 2016, Osisko a clôturé une entente de financement avec Ressources Falco Itée (« Falco »), une entreprise associée d'Osisko, en vertu de laquelle Osisko a octroyé à Falco un prêt de 10,0 millions de dollars, qui servira à l'avancement du projet Horne 5, situé à Rouyn-Noranda (Québec) et pour les besoins généraux de l'entreprise. Le prêt a une échéance de 18 mois et porte intérêt à un taux de 7 %. En vertu des modalités du financement, Falco et Osisko devront négocier, d'ici la fin du mois de novembre 2017, les termes, les conditions et la structure d'une entente de flux d'argent et/ou d'or (« l'entente de flux »), laquelle devra consister en une transaction typique de ce genre dans l'industrie, où Osisko pourra fournir à Falco une partie du capital de développement requis pour construire le projet Horne 5. Dans ce cas, le montant en capital du prêt et les intérêts cumulés seront déduits du dépôt du flux. À la date d'échéance, si Falco et Osisko n'ont pas conclu d'entente de flux, le montant en capital du prêt sera converti en une redevance de 1 % NSR sur le projet Horne 5 et les intérêts cumulés seront payés en espèces. Dans certaines circonstances de défaut, Osisko pourra, à son gré, demander le remboursement en espèces du montant en capital et des intérêts cumulés.

En octobre 2017, Falco a publié une étude de faisabilité positive sur le projet Horne 5. L'étude de faisabilité indique qu'à un prix de l'or de 1 300 \$ US/oz et selon un taux de change de 1,00 \$ CA = 0,78 \$ US, le projet Horne 5 générerait une valeur actualisée nette après impôt, selon un taux d'actualisation de 5 %, de 602 millions de dollars US et un taux de rendement interne après impôt de 15,3 %. Selon Falco, ce scénario verrait la mine devenir le prochain grand producteur d'or au Québec avec un profil de production de 219 000 onces d'or payables en moyenne par année sur la durée de vie de la mine, moyennant des coûts de maintien tout compris de 399 \$ US par once, net des crédits pour les sous-produits, et un coût tout compris, coûts en immobilisations et coûts d'exploitation, estimé à 643 \$ US par once. L'étude d'impact sur l'environnement, entreprise par WSP Canada Inc., devrait être complétée au quatrième trimestre de 2017.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Falco daté du 16 octobre 2017, intitulé « Falco annonce les résultats d'une étude de faisabilité positive sur le projet aurifère Horne 5 », déposé au www.sedar.com.

Projet aurifère Cariboo (Barkerville Gold Mines Ltd.)

La Société est titulaire d'une redevance de 2,25 % NSR sur le projet aurifère Cariboo, situé en Colombie-Britannique (Canada) et détenu par Barkerville, une entreprise associée d'Osisko, incluant une redevance de 0,75 % NSR acquise en avril 2017 pour 12,5 millions de dollars. L'octroi de la redevance additionnelle annule le droit d'acquisition de redevance d'Osisko qui lui avait été octroyé à la suite d'une entente d'investissement entre Osisko et Barkerville le 5 février 2016. Toutefois, Osisko conserve un droit de premier refus relié à toute entente de flux d'or reçu par Barkerville relativement au projet aurifère Cariboo.

Lac Windfall (Minière Osisko inc.)

Le 4 octobre 2016, Osisko a exercé son option visant à acquérir une redevance de 1 % NSR sur la propriété Lac Windfall de Minière Osisko inc. (« Minière Osisko ») pour la somme de 5,0 millions de dollars. Osisko détenait déjà une redevance de 0,5 % NSR sur la propriété Lac Windfall. Par conséquent, la redevance sur la propriété Lac Windfall s'élève maintenant à 1,5 % NSR. Minière Osisko est une entreprise associée d'Osisko.

Projet Hermosa (Arizona Mining inc.)

En avril 2016, Osisko a acquis, pour la somme de 10,0 millions de dollars, une redevance de 1 % NSR sur tous les minerais de sulfures de plomb/zinc/argent produits sur le projet Hermosa détenu par Arizona Mining Inc. (« Arizona Mining »). Le projet Hermosa est situé dans le comté de Santa Cruz en Arizona.

Portefeuille de placements

Les actifs de la Société comprennent un portefeuille d'actions de sociétés cotées en bourse. Osisko investit, et a l'intention de continuer à investir, de temps à autre, dans les sociétés où elle détient un droit de redevance, de flux ou autre et dans diverses sociétés dans le secteur de l'industrie minière à des fins d'investissement, et avec l'objectif d'améliorer sa capacité à acquérir des intérêts dans des actifs d'exploration, des redevances ou des flux de revenus futurs. En plus des objectifs de placements, dans certains cas, la Société peut décider de jouer un rôle plus actif, en fournissant du personnel de gestion, un soutien technique et/ou administratif ainsi qu'en nommant des individus au conseil d'administration des sociétés dans lesquelles elle investit. Ces placements sont inclus dans les placements dans des entreprises associées dans les états financiers consolidés et comprennent principalement Minière Osisko, Falco, Barkerville, Métaux Osisko inc. (« Métaux Osisko ») et Dalradian.

Osisko pourrait, de temps en temps et sans préavis, sauf si requis par la loi, accroître ou réduire ses placements à sa discrétion

Au cours des trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2017, Osisko a acquis des placements d'une valeur de 19,0 millions de dollars et de 150,1 millions de dollars respectivement et a vendu des placements d'un montant de 26,0 million de dollars et de 49,5 millions de dollars respectivement.

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable et la juste valeur des placements en titres négociables au 30 septembre 2017 (en milliers de dollars) :

<u>Titres négociables</u>	<u>Valeur comptable ⁽ⁱ⁾</u>	<u>Juste valeur ⁽ⁱⁱ⁾</u>
	\$	\$
Entreprises associées	198 194	329 817
Autres sociétés	91 017	91 017
	<u>289 211</u>	<u>420 834</u>

(i) La valeur comptable représente le montant enregistré au bilan, lequel correspond à la méthode de la mise en équivalence pour les placements en titres négociables d'entreprises associées et la juste valeur pour les investissements en titres négociables dans les autres sociétés, conformément à la norme IFRS 9, *Instruments financiers*.

(ii) La juste valeur correspond au cours du marché des placements sur une bourse reconnue au 30 septembre 2017.

Principaux placements stratégiques

Minière Osisko inc.

En août 2015, Minière Osisko a fait l'acquisition de Eagle Hill Exploration Corporation, Ryan Gold Corp. et Corona Gold Corporation dans une transaction combinant leadership, trésorerie et actifs afin de former une nouvelle société d'exploration et de développement aurifère canadienne. En 2015, Osisko a investi 17,8 millions de dollars en actions de Minière Osisko et a obtenu le droit d'acquérir une redevance de 1 % NSR sur toutes les propriétés détenues par Minière Osisko à la date du financement. Le droit a été exercé en octobre 2016 pour un montant de 5,0 millions de dollars et comprend une redevance de 1 % NSR sur le projet aurifère Lac Windfall (pour une NSR totale sur le projet aurifère Lac Windfall de 1,5 %), projet où Minière Osisko réalise actuellement un programme de forage de 800 000 mètres. En mars 2016, Minière Osisko a acquis toutes les actions en circulation de Corporation minière NioGold. En 2016, Osisko a conclu une entente d'acquisition de participation avec Minière Osisko, laquelle a été modifiée en 2017 afin de créer deux ententes d'acquisition de participation, sur des propriétés détenues par Osisko dans la région de la Baie-James. L'amendement était requis en raison de l'entente d'option concernant le projet Kan avec Barrick Gold Corporation. La transaction est décrite dans le tableau *Sommaire des droits de redevances, de flux et d'autres intérêts* de ce rapport de gestion. La Société a investi un montant de 6,8 millions de dollars en 2016 dans Minière Osisko et un montant additionnel de 28,5 millions de dollars dans les neuf premiers mois de 2017. Au 30 septembre 2017, la Société détenait 29 552 034 actions ordinaires correspondant à une participation de 15,6 % dans Minière Osisko (13,5 % au 31 décembre 2016). Puisque certains dirigeants et administrateurs d'Osisko sont aussi des dirigeants et des administrateurs de Minière Osisko, la Société a conclu qu'elle exerce une influence notable sur Minière Osisko depuis 2014 et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

Barkerville Gold Mines Ltd

Barkerville se concentre sur le développement de son imposant ensemble de propriétés situé dans le district minier historique Cariboo au centre de la Colombie-Britannique, au Canada, où elle réalise actuellement un programme de forage de 160 000 mètres. En novembre 2015, Osisko et Barkerville ont conclu une entente permettant à Osisko d'acquérir une redevance de 1,5 % NSR sur le projet aurifère Cariboo pour une contrepartie en espèces de 25,0 millions de dollars. En avril 2017, Osisko a acquis une redevance supplémentaire de 0,75 % NSR sur le projet aurifère Cariboo, pour une contrepartie en espèces de 12,5 millions de dollars, augmentant la redevance NSR totale détenue par Osisko sur le projet aurifère Cariboo à 2,25 %. L'octroi de la redevance additionnelle annule le droit d'acquisition de redevance d'Osisko qui lui avait été octroyé à la suite d'une entente d'investissement entre Osisko et Barkerville le 5 février 2016. Toutefois, Osisko conserve un droit de premier refus relié à toute entente de flux d'or reçu par Barkerville relativement au projet aurifère Cariboo. En 2015 et en 2016, Osisko a acquis des actions ordinaires de Barkerville pour des montants de 11,0 millions de dollars et de 8,2 millions de dollars, respectivement. Au cours des neuf premiers mois de 2017, Osisko a investi un montant additionnel de 49,7 millions de dollars. Au 30 septembre 2017, la Société détenait 138 809 310 actions ordinaires correspondant à une participation de 32,8 % dans Barkerville (17,3 % au 31 décembre 2016). Puisque certains dirigeants et administrateurs d'Osisko sont également des dirigeants et des administrateurs de Barkerville, la Société a conclu qu'elle exerce une influence notable sur Barkerville depuis 2016 et comptabilise ses placements selon la méthode de la mise en équivalence.

Falco Resources Ltd

L'actif principal de Falco Resources Ltd (« Falco ») est le projet aurifère Horne 5, dont l'étude de faisabilité positive a été publiée en octobre 2017. En 2015 et en 2016, Osisko a acquis des actions ordinaires supplémentaires de Falco pour 2,4 millions de dollars et 3,3 millions de dollars, respectivement. De plus, Osisko a conclu une entente de financement de 10,0 millions de dollars avec Falco en 2016 qui sera appliqué en réduction d'un flux de métaux qui doit être négocié avec Falco d'ici le 30 novembre 2017, ou sera converti en une redevance de 1 % NSR sur le projet Horne 5, si aucune entente de flux de métaux n'est conclue. Durant les neuf premiers mois de 2017, la Société a acquis des actions additionnelles de Falco pour un montant de 4,0 millions de dollars. Au 30 septembre 2017, la Société détenait 23 927 005 actions ordinaires correspondant à une participation de 13,3 % dans Falco (14,2 % au 31 décembre 2016). Puisque certains dirigeants et administrateurs d'Osisko sont également des dirigeants et des administrateurs de Falco, la Société a conclu qu'elle exerce une influence notable sur Falco depuis 2014 et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

Métaux Osisko inc.

Métaux Osisko est une société canadienne d'exploration et de développement créant de la valeur ajoutée dans le marché des métaux de base avec une emphase sur le zinc. En 2017, la Société a acquis plus de 50 000 hectares de terrains dans le camp minier de Bathurst. L'objectif de Métaux Osisko est d'y développer un portefeuille d'actifs comptant plusieurs gisements pour alimenter une usine centrale. En parallèle, Métaux Osisko surveille plusieurs pairs axés sur les métaux de base pour des opportunités d'acquisition de projets de zinc, de cuivre et de nickel. Au Québec, la Société a fait l'acquisition de 42 000 hectares couvrant une douzaine de cibles d'exploration préliminaire pour le zinc dont l'avancement se fera de façon sélective. Durant les neuf premiers mois de 2017, Osisko a investi 3,1 millions de dollars dans Métaux Osisko. En novembre 2017, Osisko a acquis une redevance de 1 % NSR sur le portefeuille de projets actuels de Métaux Osisko, tant au sein du camp minier de Bathurst qu'au Québec, en contrepartie de 5 millions de dollars. La redevance s'appliquera également aux secteurs que Métaux Osisko pourrait acquérir dans l'avenir et qui seraient situés dans un rayon d'un kilomètre des terrains présentement détenus. Redevances Osisko a aussi acquis les ententes existantes de rachat de redevances sur les projets actuels, et conservera un droit de premier refus sur toute future vente de redevance ou de flux de métaux touchant toute nouvelle propriété acquise par Métaux Osisko. Au 30 septembre 2017, la Société détient 9 006 667 actions ordinaires de Métaux Osisko correspondant à une participation de 12,8 % dans Métaux Osisko (23,7 % au 31 décembre 2016). Puisque certains dirigeants et administrateurs d'Osisko sont aussi des dirigeants et administrateurs de Métaux Osisko, la Société est arrivée à la conclusion qu'elle exerce une influence notable sur Métaux Osisko (anciennement Bowmore Exploration Ltd) depuis 2012 et comptabilise donc son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

Dalradian Resources Inc.

Le 10 octobre 2017, Osisko a conclu une entente de souscription avec Dalradian, en vertu de laquelle Osisko fera un investissement de 28,25 millions de dollars dans Dalradian sous la forme d'un placement privé sans intermédiaire. Suivant la clôture du placement, Osisko détiendra environ 9,1 % des actions ordinaires émises et en circulation de Dalradian. L'entente de souscription conclue avec Dalradian contient différentes clauses restrictives et droits, incluant entre autres choses, un accord moratoire, des droits de participation en faveur d'Osisko afin de maintenir son niveau de

participation dans Dalradian, et le droit d'égaliser toute autre offre de financement de projets. La clôture du placement devrait avoir lieu d'ici le 30 novembre 2017 et demeure sujette à certaines autres conditions.

Autre placements importants

Labrador Iron Ore Royalty Corporation

Au cours du quatrième trimestre de 2016 et en janvier 2017, Osisko a vendu sa participation de 9,8 % dans Labrador Iron Ore Royalty Corporation (« LIORC »). La Société a reçu un produit de 113,4 millions de dollars (incluant 98,2 millions de dollars en 2016 et 15,2 millions de dollars en 2017). Depuis le placement initial dans LIORC, la Société a reçu 10,7 millions de dollars en dividendes (incluant 6,3 millions de dollars en 2016 et 0,2 million de dollars en 2017). Puisque la participation d'Osisko a été entièrement liquidée, la Société ne recevra plus de produits de dividendes non imposables à l'avenir.

Arizona Mining Inc.

Au cours du troisième trimestre de 2017, Osisko a vendu sa participation dans Arizona Mining pour un produit de 32,5 millions de dollars (incluant 25,5 millions de dollars au troisième trimestre de 2017 et 7,0 millions de dollars en octobre 2017). Osisko a réalisé un gain comptable avant impôt de 18,9 millions de dollars suivant la transaction et un gain de 22,8 millions de dollars basé sur le coût au comptant des actions. Osisko détient toujours une redevance de 1 % NSR, achetée pour la somme de 10 millions de dollars en avril 2016, sur tous les minerais sulfurés de plomb et de zinc (en plus de tout le cuivre, l'argent ou l'or récupéré des concentrés de ces minerais) extraits sur le projet Hermosa d'Arizona Mining, situé dans le comté de Santa Cruz en Arizona. De plus, en octobre 2017, Osisko a exercé ses 4,5 millions de bons de souscription au prix de 0,75 \$ par bon de souscription pour obtenir 4,5 millions d'actions ordinaires d'Arizona Mining. Ces actions ont été vendues en novembre 2017 pour un produit de 14,6 millions de dollars, ce qui a généré un gain de 11,2 millions de dollars en se basant sur le coût d'acquisition au comptant.

Activités d'exploration et évaluation

Osisko a conclu une entente d'acquisition de participation en exploration avec Minière Osisko, effectif le 4 octobre 2016. L'entente est décrite sous le tableau *Sommaire des droits de redevances, de flux et d'autres intérêts* de ce rapport de gestion. Osisko s'engage à ne participer à aucune activité d'exploration et s'engage à ne pas faire concurrence à Minière Osisko dans les régions prévues par l'entente, à l'exception de la poursuite des activités sur son projet de cuivre-zinc Coulon détenu par Osisko et d'autres actionnaires institutionnels québécois, et sur quatre autres propriétés d'exploration. Dans le cadre de la transaction, Minière Osisko a embauché toute l'équipe d'exploration d'Osisko basée à Québec (anciens employés de Mines Virginia inc.) et a pris en charge le bail pour les bureaux de Québec.

En raison de cette transaction, les activités d'exploration et d'évaluation ont été grandement réduites et seront concentrées sur le projet Coulon (secteur de la Baie-James). Les investissements sont estimés à 3,1 millions de dollars en 2017 (1,7 million de dollars déduction faite des crédits d'impôt d'exploration estimatifs), dont environ 2,2 millions de dollars seront financés par des institutions du Québec et d'autres partenaires. Durant les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2017, Osisko a investi respectivement 0,3 million de dollars et 2,0 millions de dollars, déduction faite des crédits d'impôt, en activités d'exploration et d'évaluation sur le projet Coulon. Au 30 septembre 2017, la valeur comptable du projet Coulon était de 59,8 millions de dollars (57,8 millions de dollars au 31 décembre 2016) et la valeur comptable des autres propriétés, y compris celles incluses aux ententes d'acquisition des droits avec Minière Osisko, était de 42,3 millions de dollars (42,2 millions de dollars au 31 décembre 2016). Un programme de forage de 10 000 mètres et une étude économique préliminaire ont été entrepris au premier trimestre de 2017.

Le 20 novembre 2017 (initialement le 20 octobre 2017, ou avant selon certaines conditions), les actionnaires n'ayant pas le contrôle auront l'option de convertir leurs actions de Mines Coulon inc. en un montant correspondant à 75 % du coût de leur investissement, ce montant devant être réglé par l'émission d'un nombre variable d'actions ordinaires de la Société basé sur la juste valeur marchande des actions de la Société au moment de la conversion. Au 30 septembre 2017, les participations ne donnant pas le contrôle avaient investi un total de 16,0 millions de dollars dans Mines Coulon inc.

Facilité de crédit renouvelable

La Société dispose d'une facilité de crédit renouvelable (la « facilité ») de 150,0 millions de dollars au 30 septembre 2017, dont un montant de 118,0 millions de dollars US (147,3 millions de dollars) a été prélevé le 31 juillet 2017 pour financer l'acquisition du portefeuille d'Orion. La facilité pourra être augmentée de 50,0 millions de dollars à la demande d'Osisko, sous réserve des procédures usuelles de vérification diligente. La facilité sera utilisée pour des investissements dans l'industrie minière, y compris l'acquisition de redevances et le financement de flux de métaux précieux ou d'intérêts similaires. La facilité est garantie par les actifs de la Société (y compris les droits de redevances, de flux et d'autres intérêts) et a un terme de deux ans qui peut être prolongé d'un an à chaque date d'anniversaire (jusqu'au 23 décembre 2019). La facilité comprend des clauses qui exigent que la Société maintienne certains ratios financiers et rencontrent certaines exigences non financières. Au 30 septembre 2017, tous les ratios et les exigences étaient respectés.

La Société est présentement en pourparlers avec des prêteurs potentiels concernant un amendement potentiel de la facilité afin, entre autres choses, d'augmenter le montant disponible pour prélèvement.

Financement par voie de prise ferme de débentures convertibles non garanties de premier rang

Le 3 novembre 2017, Osisko a clôturé un financement par voie de prise ferme de débentures convertibles non garanties de premier rang (les « débentures ») de 300 millions de dollars (le « financement ») auprès d'un syndicat de preneurs fermes dirigé conjointement par Financière Banque Nationale inc., BMO Marchés des capitaux, et Desjardins Marchés des capitaux (les « preneurs fermes »). Le financement se compose d'un appel public à l'épargne de débentures pour un montant de 184 millions de dollars (l'« appel public à l'épargne ») et d'un placement privé de 116 millions de dollars (le « placement privé »). En lien avec le financement, Investissements PSP et Ressources Québec inc., une filiale à part entière d'Investissement Québec, ont acquis respectivement 100 millions de dollars et 16 millions de dollars de débentures dans le cadre du placement privé, aux mêmes termes et conditions que l'appel public à l'épargne. Les preneurs fermes ont reçu une commission en espèces de 3,55 % dans le cadre du financement. Le produit net s'élève à 289,2 millions de dollars.

Les débentures portent intérêt à un taux de 4,00 % par année, payable semestriellement le 30 juin et le 31 décembre de chaque année à compter du 30 juin 2018. Les débentures sont convertibles, au gré du porteur, en actions ordinaires d'Osisko à un prix de conversion de 22,89 \$ par action. Les débentures viendront à échéance le 31 décembre 2022 et pourront être rachetées par Osisko, dans certaines circonstances, à compter du 31 décembre 2020.

Le produit net du financement servira à financer l'acquisition de redevances et de flux de métaux précieux et sera aussi affecté au fonds de roulement et aux fins générales de l'entreprise.

Dividendes trimestriels

Le conseil d'administration a approuvé le lancement du programme de distribution trimestriel de dividendes de la Société le 16 novembre 2014.

Le tableau qui suit présente en détail les dividendes déclarés et payés ou payables :

<u>Date de déclaration</u>	<u>Dividende par action</u> \$	<u>Date de fermeture des registres</u> ⁽ⁱ⁾	<u>Date de versement</u> ⁽ⁱ⁾	<u>Dividendes payés ou payables</u> \$
Année 2014	0,03	s. o.	s. o.	1 551 000
Année 2015	0,13	s. o.	s. o.	12 229 000
Année 2016	0,16	s. o.	s. o.	17 037 000
15 mars 2017	0,04	31 mars 2017	17 avril 2017	4 264 000
4 mai 2017	0,04	30 juin 2017	17 juillet 2017	4 270 000
3 août 2017	0,05	30 septembre 2017	16 octobre 2017	7 850 000
7 novembre 2017	0,05	29 décembre 2017	15 janvier 2018	à dét. ⁽ⁱⁱ⁾
Année 2017	<u>0,18</u>			

(i) Sans objet (« s. o. ») pour les résumés annuels.

(ii) À déterminer (« à dét. ») le 31 décembre 2017 en fonction du nombre d'actions en circulation et du nombre d'actions participant au régime de réinvestissement des dividendes à la date de fermeture des registres.

Régime de réinvestissement des dividendes

En 2015, la Société a mis en place un régime de réinvestissement des dividendes (« RRD »). Le RRD permet aux actionnaires canadiens et aux actionnaires américains (à compter du dividende versé le 16 octobre 2017) de réinvestir leurs dividendes en espèces dans des actions ordinaires additionnelles, soit acquises sur le marché libre par l'intermédiaire du TSX ou du NYSE, soit nouvellement émises directement par la Société ou obtenues par ces deux moyens combinés. Dans le cas d'une émission d'actions ordinaires, le prix est égal au cours moyen pondéré des actions ordinaires au TSX ou au NYSE pendant la période de cinq (5) séances en bourse qui précède immédiatement la date de versement des dividendes, déduction faite d'un escompte, le cas échéant, d'au plus 5 %, à la seule discrétion de la Société. Les participants au RRD n'ont pas à payer de commissions de courtage, d'honoraires ni d'autres frais administratifs pour l'achat d'actions ordinaires aux termes du RRD.

Au 30 septembre 2017, les détenteurs de 5 683 585 actions ordinaires avaient choisi d'adhérer au RRD, ce qui représente des dividendes payables de 284 000 \$. Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2017, la Société a émis 70 708 actions ordinaires en vertu du RRD, à un escompte de 3 %. Le 17 octobre 2017, 17 828 actions ordinaires ont été émises en vertu du RRD, à un escompte de 3 %.

Marché de l'or et des devises

Marché de l'or

Durant le premier trimestre de 2017, le prix de l'or a continué de récupérer de ses bas de décembre 2016. Une combinaison de facteurs macroéconomiques et d'incertitudes politiques en Europe et aux États-Unis a maintenu l'optimisme des investisseurs pour les valeurs refuges comme l'or.

Durant le deuxième trimestre de 2017, le prix de l'or a continué d'être volatil, se négociant entre 1 221 \$ US et 1 294 \$ US l'once, malgré une forte disposition envers les actifs traditionnels, particulièrement pour les titres qui ont atteint des niveaux records aux États-Unis et en Europe. L'or a connu deux reprises vigoureuses en avril et en mai et a commencé juin sur une note positive, atteignant le niveau le plus élevé pour l'année à date de 1 294 \$ US l'once avant les élections au Royaume-Uni.

Au début juillet, les prix ont chuté pour atteindre un creux sur trois mois de 1 210 \$ US par once, avant d'entreprendre une remontée et de dépasser le seuil des 1 300 \$ US en août pour atteindre un sommet sur neuf mois, à 1 357 \$ US, en septembre. La remontée du prix de l'or était alimentée par les tensions géopolitiques croissantes face à la Corée du Nord, ce qui a incité les investisseurs à conserver leurs valeurs refuges, par le faible rendement des obligations, et par la faiblesse du dollar US. En octobre, le prix de l'or a reculé, principalement en raison de liquidations de fonds et d'un rebond du dollar US.

Le prix de l'or a clôturé à 1 283 \$ US l'once à Londres au 30 septembre 2017, comparativement à 1 242 \$ US l'once au 30 juin 2017. Le prix moyen pour le trimestre est plus élevé de 21 \$ US l'once au troisième trimestre de 2017 à 1 278 \$ US l'once, comparativement à 1 257 \$ US au deuxième trimestre.

Le prix historique est présenté ci-dessous :

(\$ US/once d'or)	Haut	Bas	Moyenne	Clôture
2017 – T3 (AAD)	1 346 \$	1 151 \$	1 251 \$	1 283 \$
2016	1 366	1 077	1 251	1 146
2015	1 296	1 049	1 160	1 060
2014	1 385	1 142	1 266	1 206
2013	1 694	1 192	1 411	1 205
2012	1 792	1 540	1 669	1 658

Le prix moyen de l'once d'or en dollars canadiens au troisième trimestre de 2017 était de 1 601 \$ l'once, comparativement à 1 690 \$ l'once au deuxième trimestre de 2017.

Devises

La Société est tributaire des fluctuations des taux de change puisque ses produits sont libellés principalement en dollars US et que ses dépenses (autres que celles liées aux ententes de flux et d'écoulement) sont principalement libellées en dollars canadiens. La Société peut détenir une importante encaisse en dollars américains qui a pour but de diversifier ses ressources, mais qui peut engendrer de la volatilité au niveau des gains et des pertes de change à l'état consolidé des résultats. Un dollar canadien plus faible augmente les produits présentés en dollars canadiens à l'état consolidé des résultats, puisque les ventes d'or et d'argent sont libellées en dollars US. Afin d'atténuer l'impact qu'un dollar canadien plus faible pourrait avoir sur le pouvoir d'achat de la Société de placements libellés en dollars US, la Société détient un certain pourcentage de ses liquidités en dollars US.

Après avoir récupéré de sa baisse en décembre 2016, la performance du dollar canadien par rapport au dollar US a été relativement bonne pour les premiers mois de 2017, avant de chuter à nouveau en avril et au début de mai jusqu'à un bas de 1,3743 par rapport au dollar américain. Du mois de mai jusqu'à la fin-septembre, le dollar canadien a repris de la valeur face au dollar US pour atteindre un sommet sur deux ans de 1,2128 face au dollar US, soutenu par un début de resserrement monétaire au Canada et les données économiques plus solides que prévues pour le premier semestre de l'année. Le dollar s'est transigé entre 1,2128 et 1,2982, terminant le trimestre à 1,2480 pour une valeur moyenne de 1,2528 au troisième trimestre de 2017.

En juillet et septembre 2017, la Banque du Canada a augmenté le taux journalier de 0,25 % à 1,00 %. La Réserve fédérale a haussé son taux de 0,25 % en mars et en juin à 1,25 %.

Le taux de change pour le dollar US versus le dollar canadien est indiqué ci-dessous :

	Haut	Bas	Moyenne	Clôture
2017 – T3 (AAD)	1,3743	1,2128	1,3072	1,2480
2016	1,4589	1,2544	1,3248	1,3427
2015	1,3990	1,1728	1,2787	1,3840
2014	1,1643	1,0614	1,1045	1,1601
2013	1,0697	0,9839	1,0299	1,0636
2012	1,0418	0,9710	0,9996	0,9949

Principales informations financières⁽¹⁾

(en milliers de dollars, à l'exception des nombres d'onces et des montants par once et par action)

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les neuf mois terminés le 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$
Produits	68 179	17 570	103 664	48 968
Bénéfice brut	15 641	14 986	43 759	40 384
Bénéfice d'exploitation	926	10 421	13 017	22 272
Bénéfice net ⁽²⁾	6 728	17 757	21 847	33 433
Bénéfice net par action de base ⁽²⁾	0,05	0,17	0,19	0,32
Bénéfice net par action dilué ⁽²⁾	0,05	0,17	0,18	0,32
Total de l'actif	2 320 930	1 399 012	2 320 930	1 399 012
Total de la dette à long terme	193 738	45 552	193 738	45 552
Prix de vente moyen de l'or (par once vendue)				
En \$ CA ⁽³⁾	1 616	1 743	1 631	1 671
En \$ US	1 296	1 335	1 278	1 273
Flux de trésorerie d'exploitation	1 094	14 978	27 193	40 662
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (<i>en milliers</i>)				
De base	140 605	106 564	118 059	104 019
Dilué	140 837	106 757	118 183	104 206

(1) À moins d'indication contraire, les données financières sont en dollars canadiens et ont été préparées conformément aux IFRS.

(2) Attribuables aux actionnaires d'Osisko.

(3) En fonction du taux de change en vigueur à la date des transactions.

Survol des résultats financiers

Sommaire des résultats financiers – Troisième trimestre de 2017

- Produits trimestriels de 68,2 millions de dollars, comparativement à 17,6 millions de dollars au troisième trimestre de 2016;
- Bénéfice brut de 15,6 millions de dollars, comparativement à 15,0 millions de dollars au troisième trimestre de 2016;
- Bénéfice d'exploitation de 0,9 million de dollars, comparativement à 10,4 millions de dollars au troisième trimestre de 2016;
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires d'Osisko de 6,7 millions de dollars ou de 0,05 \$ par action de base et diluée, comparativement à 17,8 millions de dollars ou 0,17 \$ par action de base et diluée au troisième trimestre de 2016;
- Bénéfice ajusté¹ de 8,0 millions de dollars ou de 0,06 \$ par action de base¹, comparativement à 12,0 millions de dollars ou à 0,11 \$ par action de base au troisième trimestre de 2016;
- Flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation de 1,1 million de dollars, comparativement à 15,0 millions de dollars au troisième trimestre de 2016.

Les produits ont augmenté au troisième trimestre de 2017 principalement en raison de l'acquisition du portefeuille d'Orion.

Le bénéfice brut a atteint 15,6 millions de dollars au troisième trimestre de 2017, comparativement à 15,0 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 en raison de produits plus élevés. Le coût des ventes est passé de zéro à 44,2 millions de dollars au troisième trimestre de 2017 comparativement au troisième trimestre de 2016, principalement en raison des ententes d'écoulement acquises dans le cadre de l'acquisition du portefeuille d'Orion. En vertu des ententes d'écoulement, le métal est acquis des producteurs au prix du marché le plus bas sur une certaine période de

¹ Le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Consulter la section « Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

temps (la période de cotation) et est par la suite vendu par Osisko, résultant en un bénéfice net qui varie généralement entre 0 % et 5 % du produit de la vente.

Au troisième trimestre de 2017, le bénéfice d'exploitation s'est établi à 0,9 million de dollars, comparativement à 10,4 millions de dollars à la même période en 2016. La réduction du bénéfice d'exploitation en 2017 est principalement attribuable aux frais de transaction en lien avec l'acquisition du portefeuille d'Orion, qui s'élèvent à 7,8 millions de dollars, et à des charges générales et administratives (« G & A ») plus élevées, en partie contrebalancé par un bénéfice brut plus élevé. La hausse des charges G & A est principalement le résultat de l'augmentation de la charge de rémunération fondée sur des actions reliée aux unités d'actions différées et aux unités d'actions avec restrictions (nombre plus élevé d'unités en circulation et augmentation du rendement par rapport aux objectifs en lien avec les unités d'actions avec restrictions de 2014 dont les droits étaient acquis et qui ont été payés en septembre 2017). Les frais de développement des affaires ont augmenté de 8,1 millions de dollars principalement en raison des frais de transaction en lien avec l'acquisition du portefeuille d'Orion de 7,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2017.

La diminution du bénéfice net attribuable aux actionnaires d'Osisko au troisième trimestre de 2017 est principalement le résultat de la diminution du bénéfice d'exploitation, d'une perte de change, de l'augmentation des charges financières, de l'absence de produits de dividendes à la suite de la vente des actions de Labrador Iron Ore Royalty Company en 2016 et au début de 2017, et de l'augmentation plus faible de la juste valeur des bons de souscription détenus, en partie contrebalancé par un gain net plus élevé suivant la dilution des placements dans des entreprises associées.

Le bénéfice ajusté a diminué à 8,0 millions de dollars, comparativement à 12,0 millions de dollars au troisième trimestre de 2016, en raison d'une hausse des charges G & A, d'une baisse des produits de dividendes et d'une hausse des charges financières, partiellement contrebalancées par un bénéfice brut plus élevé.

Les flux de trésorerie nets générés dans le cadre des activités d'exploitation ont diminué au troisième trimestre de 2017 en raison des frais de transaction de 7,8 millions de dollars en lien avec l'acquisition du portefeuille d'Orion, le règlement d'unités d'actions avec restrictions pour un montant de 5,5 millions de dollars, et de l'impact négatif plus important des variations des éléments hors caisse du fonds de roulement (augmentation des stocks découlant des ententes d'écoulement acquises d'Orion) comparativement au troisième trimestre de 2016, en partie compensés par un bénéfice brut plus élevé.

Sommaire des résultats financiers – Neuf premiers mois de 2017

- Produits de 103,7 millions de dollars, comparativement à 49,0 millions de dollars aux neuf premiers mois de 2016;
- Bénéfice brut de 43,8 millions de dollars, comparativement à 40,4 millions de dollars aux neuf premiers mois de 2016;
- Bénéfice d'exploitation de 13,0 millions de dollars, comparativement à 22,3 millions de dollars aux neuf premiers mois de 2016;
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires d'Osisko de 21,8 millions de dollars ou de 0,19 \$ par action de base et 0,18 \$ par action diluée, comparativement à 33,4 millions de dollars ou 0,32 \$ par action de base et diluée aux neuf premiers mois de 2016;
- Bénéfice ajusté¹ de 21,7 millions de dollars ou de 0,18 \$ par action de base¹, comparativement à 27,3 millions de dollars ou à 0,26 \$ par action de base aux neuf premiers mois de 2016;
- Flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation de 27,2 millions de dollars, comparativement à 40,7 millions de dollars aux neuf premiers mois de 2016.

Les produits ont augmenté au cours des neuf premiers mois de 2017 principalement en raison de l'acquisition du portefeuille d'Orion.

Le bénéfice brut s'est établi à 43,8 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2017, comparativement à 40,4 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2016, en raison d'une hausse des produits. Le coût des ventes est passé de 0,1 million de dollars à 44,6 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2017 comparativement à la même période en 2016, principalement en raison des ententes d'écoulement acquises dans le cadre de l'acquisition du portefeuille d'Orion. En vertu des ententes d'écoulement, le métal est acquis des producteurs au prix du marché le plus bas sur une certaine période de temps (la période de cotation) et est par la suite vendu par Osisko, résultant en un bénéfice net qui varie généralement entre 0 % et 5 % du produit de la vente.

Durant les neuf premiers mois de 2017, le bénéfice d'exploitation s'est élevé à 13,0 millions de dollars, comparativement à 22,3 millions de dollars à la période correspondante en 2016. La diminution du bénéfice d'exploitation en 2017 est principalement le résultat des frais de transaction en lien avec l'acquisition du portefeuille d'Orion, qui se sont élevés à 8,9 millions de dollars, et d'une hausse des charges générales et administratives (« G&A »), en partie compensés par un bénéfice brut plus élevé. La hausse des charges G & A est principalement le résultat de l'augmentation de la charge de rémunération fondée sur des actions reliée aux unités d'actions différées et aux unités d'actions avec restrictions (nombre plus élevé d'unités en circulation et augmentation du rendement par rapport aux objectifs reliés aux UAR de 2014 qui étaient acquises et ont été payées en septembre 2017) et d'une hausse générale des coûts en raison du niveau accru d'activités de la Société en 2017. Les frais de développement des affaires ont augmenté de 8,3 millions de dollars, principalement en raison des frais de transaction en lien avec l'acquisition du portefeuille d'Orion.

La diminution du bénéfice net attribuable aux actionnaires d'Osisko dans les neuf premiers mois de 2017 est principalement le résultat du bénéfice d'exploitation plus bas, d'une perte de change plus importante, des charges financières plus élevées, de l'absence d'un produit de dividendes suivant la vente des actions de LIORC en 2016 et au début 2017, en partie compensés par un produit d'intérêt plus élevé.

Le bénéfice ajusté a diminué pour s'établir à 21,7 millions de dollars comparativement à 27,3 millions de dollars dans les neuf premiers mois de 2016, en raison d'une hausse des charges G&A, d'une diminution du produit de dividendes et des charges financières plus élevées, en partie compensées par un bénéfice brut plus important.

Les flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation ont diminué dans les neuf premiers mois de 2017 en raison des frais de transaction de 8,9 millions de dollars en lien avec l'acquisition du portefeuille d'Orion, du règlement d'unités d'actions avec restrictions pour un montant de 5,5 millions de dollars, et de l'impact négatif plus important des variations des éléments hors caisse du fonds de roulement dans les neuf premiers mois de 2016, en partie compensés par un bénéfice brut plus élevé.

¹ Le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Consulter la section « Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

États consolidés des résultats

Le tableau suivant présente un résumé des états consolidés des résultats pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2017 et 2016 (en milliers de dollars, sauf les montants par action) :

		Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les neuf mois terminés le 30 septembre	
		2017	2016	2017	2016
		\$	\$	\$	\$
Produits	(a)	68 179	17 570	103 664	48 968
Coût des ventes	(b)	(44 214)	45	(44 587)	(121)
Épuisement des droits de redevances et d'écoulement	(c)	(8 324)	(2 629)	(15 318)	(8 463)
Bénéfice brut	(d)	15 641	14 986	43 759	40 384
Autres charges d'exploitation	(e)				
Générales et administratives	(f)	(5 937)	(3 490)	(18 834)	(12 611)
Développement des affaires	(g)	(9 734)	(1 597)	(14 697)	(6 419)
Exploration et évaluation	(h)	(57)	(241)	(141)	(936)
Gain (perte) à la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation	(i)	-	-	20	(312)
Coûts récupérés d'entreprises associées	(j)	1 013	763	2 910	2 166
Bénéfice d'exploitation		926	10 421	13 017	22 272
Autres produits, nets	(k)	6 262	12 108	12 851	19 084
Bénéfice avant les impôts sur le résultat		7 188	22 529	25 868	41 356
Charge d'impôts sur le résultat	(l)	(559)	(4 854)	(4 303)	(8 156)
Bénéfice net		6 629	17 675	21 565	33 200
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux :					
Actionnaires d'Osisko		6 728	17 757	21 847	33 433
Participations ne donnant pas le contrôle		(99)	(82)	(282)	(233)
Bénéfice net par action attribuable aux actionnaires d'Osisko					
De base		0,05	0,17	0,19	0,32
Diluée		0,05	0,17	0,18	0,32

(a) Les produits se présentent comme suit :

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre					
	2017			2016		
	Prix moyen réalisé par once/carat (\$)	Onces/carats vendus	Total des produits (000 \$)	Prix moyen réalisé par once (\$)	Onces vendues	Total des produits (000 \$)
Or vendu	1 616	34 950	56 489	1 743	9 883	17 226
Argent vendu	21	306 959	6 551	26	8 800	230
Diamants vendus	107	27 600	2 957	-	-	-
Autres (payés en espèces)	-	-	2 182	-	-	114
			68 179			17 570

	Pour les neuf mois terminés le 30 septembre					
	2017			2016		
	Prix moyen réalisé par once/carat (\$)	Onces/carats vendus	Total des produits (000 \$)	Prix moyen réalisé par once (\$)	Onces vendues	Total des produits (000 \$)
Or vendu	1 631	54 795	89 346	1 671	28 795	48 116
Argent vendu	22	404 569	8 806	23	24 483	568
Diamants vendus	107	27 600	2 957	-	-	-
Autres (payés en espèces)	-	-	2 554	-	-	284
			103 663			48 968

La date d'effet de l'acquisition du portefeuille d'Orion est le 1^{er} juin 2017. Toutefois, les produits des redevances, flux et ententes d'écoulement acquis d'Orion sont uniquement inclus dans les produits à compter du 31 juillet 2017, qui correspond à la date d'acquisition aux fins comptables.

- (b) Le coût des ventes représente principalement le prix d'acquisition des métaux et des diamants en vertu des ententes d'écoulement et de flux, ainsi que des frais minimaux d'affinage, d'assurance et de transport en lien avec les métaux reçus en vertu d'ententes de redevances. L'augmentation importante observée en 2017 est principalement le résultat des ententes d'écoulement et de flux acquises d'Orion le 31 juillet 2017.
- (c) Les droits de redevances, de flux et d'autres intérêts sont amortis selon la méthode des unités de production sur la durée de vie des propriétés ou sur la durée des ententes. L'augmentation importante observée en 2017 est principalement le résultat des ententes d'écoulement et de flux acquises d'Orion le 31 juillet 2017.
- (d) La répartition du bénéfice brut par type d'intérêt est la suivante (en milliers de dollars) :

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les neuf mois terminés le 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$
<u>Redevances</u>				
Produits	19 045	17 570	52 682	48 968
Coût des ventes	(78)	45	(156)	(121)
Épuisement	(4 758)	(2 629)	(11 173)	(8 463)
	14 209	14 986	41 353	40 384
<u>Flux</u>				
Produits	7 048	-	8 896	-
Coût des ventes	(2 712)	-	(3 007)	-
Épuisement	(3 239)	-	(3 818)	-
	1 097	-	2 071	-
<u>Ententes d'écoulement</u>				
Produits	42 086	-	42 086	-
Coût des ventes	(41 424)	-	(41 424)	-
Épuisement	(327)	-	(327)	-
	335	-	335	-
Total – Bénéfice brut	15 641	14 986	43 759	40 384

- (e) Durant le troisième trimestre de 2017, les charges G & A se sont élevées à 5,9 millions de dollars, comparativement à 3,5 millions de dollars au troisième trimestre de 2016. Les charges G & A sont de 18,8 millions de dollars aux neuf premiers mois de 2017, comparativement à 12,6 millions de dollars aux neuf premiers mois de 2016. La hausse est principalement attribuable à l'augmentation de la charge de rémunération fondée sur des actions reliées aux unités d'actions différées et aux unités d'actions avec restrictions (nombre plus élevé d'unités en circulation et augmentation du rendement par rapport aux objectifs en lien avec les UAR de 2014 qui étaient acquises et ont été payées en septembre 2017) ainsi qu'à l'augmentation des frais généraux en raison du niveau plus élevé d'activités pour les neuf premiers mois de 2017.

L'augmentation des charges G & A a été partiellement compensée par une augmentation des coûts récupérés d'entreprises associées.

- (f) Les frais de développement des affaires ont augmenté pour s'établir à 9,7 millions de dollars en 2017, comparativement à 1,6 million de dollars au troisième trimestre de 2016, et ont augmenté pour s'établir à 14,7 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2017 comparativement à 6,4 millions de dollars à la période correspondante en 2016. L'augmentation est principalement le résultat des frais de transaction en lien avec l'acquisition du portefeuille d'Orion, qui se sont élevés à 7,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2017 et à 8,9 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2017.
- (g) En 2017, les frais d'exploration et d'évaluation ont diminué à 57 000 \$ au troisième trimestre (par rapport à 241 000 \$ au troisième trimestre de 2016) et diminué à 141 000 \$ durant les neuf premiers mois de 2017 (par rapport à 936 000 \$ dans les neuf premiers mois de 2016) compte tenu de l'accord d'acquisition de participation conclu avec Minière Osisko en octobre 2016.
- (h) En juin 2016, la Société a cédé un actif d'exploration et d'évaluation ayant une valeur comptable de 812 000 \$ en échange d'actions dans une nouvelle entreprise, d'une juste valeur de 500 000 \$. La Société a comptabilisé une perte à la cession de 312 000 \$ à l'état des résultats pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2016.
- (i) Les coûts récupérés des entreprises associées correspondent aux coûts engagés par Osisko pour des services professionnels fournis aux entreprises associées, ainsi que pour la location d'espaces à bureaux. Le nombre d'ententes de services avec des entreprises associées et le niveau de services ont augmenté en 2016 et en 2017, ce qui explique l'augmentation des coûts récupérés en 2017.
- (j) Les autres produits, nets, s'élèvent à 6,3 millions de dollars au troisième trimestre de 2017 et comprennent un gain net sur placements de 14,7 millions de dollars (y compris un gain net découlant de la dilution de placements dans des entreprises associées de 13,5 millions de dollars), des produits d'intérêts de 0,8 million de dollars, et un montant de 0,3 million de dollars qui représente la quote-part du résultat net d'entreprises associées, en partie contrebalancés par une perte de change de 7,9 millions de dollars et des charges financières de 1,6 million de dollars.

Les autres produits, nets, s'élevaient à 12,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et comprenaient un gain net sur placements de 10,0 millions de dollars (y compris une variation de la juste valeur de bons de souscriptions détenus de 6,3 millions de dollars, et un gain net suivant la dilution de placements dans des entreprises associées de 3,7 millions de dollars), des produits de dividendes de 1,6 million de dollars, des produits d'intérêts de 0,9 million de dollars et un gain de change de 1,9 million de dollars, en partie contrebalancé par un montant de 1,3 million de dollars qui représentait la quote-part de la perte d'entreprises associées et des charges financières de 1,0 million de dollars.

Les autres produits, nets, s'élèvent à 12,9 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2017 et comprennent un gain net de 31,3 millions de dollars sur des placements (y compris un gain net découlant de la dilution de placements dans des entreprises associées de 30,3 millions de dollars) et des produits d'intérêts de 3,2 millions de dollars, en partie contrebalancés par une perte de change de 15,5 millions de dollars, un montant de 2,6 millions de dollars qui représente la quote-part de la perte d'entreprises associées et des charges financières de 3,6 millions de dollars.

Les autres produits, nets, s'élevaient à 19,1 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016 et comprenaient un gain net sur placements de 29,5 millions de dollars (y compris une variation de la juste valeur de bons de souscription détenus de 10,3 millions de dollars, un gain net à l'acquisition de placements de 8,9 millions de dollars, un gain net suivant la dilution de placements dans des entreprises associées de 6,9 millions de dollars et un gain net à la cession de placements de 3,4 millions de dollars), des produits de dividendes de 4,7 millions de dollars et des produits d'intérêts de 2,2 millions de dollars, en partie contrebalancés par une perte de change de 11,2 millions de dollars, un montant de 3,7 millions de dollars qui représentait la quote-part de la perte d'entreprises associées et des charges financières de 2,5 million de dollars.

- (k) Le taux d'imposition effectif est de 8 % au troisième trimestre de 2017, comparativement à 22 % au troisième trimestre de 2016, et de 17 % dans les neuf premiers mois de 2017, comparativement à 20 % dans les neuf premiers mois de 2016. Le taux statutaire est de 26,8 % pour 2017 et de 26,9 % pour 2016. Les éléments qui ont eu une incidence sur les taux d'imposition effectifs sont la partie non imposable (ou déductible) des gains (ou des pertes) en capital (50 %), les produits de dividendes non imposables et les dépenses non déductibles. En 2017 et en 2016, la charge d'impôts sur le résultat se rapporte uniquement aux impôts sur le résultat différés.

Liquidités et sources de financement en capital

Au 30 septembre 2017, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société s'élevaient à 108,9 millions de dollars comparativement à 499,2 millions de dollars au 31 décembre 2016. Les variations importantes des liquidités et des sources de financement en capital au cours des neuf premiers mois de 2017 sont expliquées à la section *Flux de trésorerie*.

La Société dispose d'une facilité de crédit renouvelable (la « facilité ») de 150,0 millions de dollars au 30 septembre 2017, dont un montant de 118,0 millions de dollars US (147,3 millions de dollars) a été prélevé le 31 juillet 2017 pour financer l'acquisition du portefeuille d'Orion. La facilité pourra être augmentée de 50,0 millions de dollars à la demande d'Osisko, sous réserve des procédures usuelles de vérification diligente. La Société est présentement en pourparlers avec des prêteurs potentiels concernant un amendement potentiel de la facilité afin, entre autres choses, d'augmenter le montant disponible pour prélèvement.

La Société a aussi utilisé 183,6 millions de dollars US (229,9 millions de dollars en fonction du taux de change quotidien publié par la Banque du Canada pour le 31 juillet 2017) de son solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie ainsi que les espèces provenant du placement privé avec la Caisse et le Fonds F.T.Q. pour financer le reste de la contrepartie payable en trésorerie de l'acquisition du portefeuille d'Orion.

Tel qu'indiqué précédemment dans le présent rapport de gestion, Osisko a clôturé un financement par voie de prise ferme de débentures convertibles non garanties de premier rang (les « débentures ») pour un produit net de 289,2 millions de dollars. Les débentures portent intérêt à un taux de 4,00 % par année, payable semestriellement le 30 juin et le 31 décembre de chaque année à compter du 30 juin 2018. Les débentures sont convertibles, au gré du porteur, en actions ordinaires d'Osisko à un prix de conversion de 22,89 \$ par action. Les débentures viendront à échéance le 31 décembre 2022 et pourront être rachetées par Osisko, dans certaines circonstances, à compter du 31 décembre 2020. Le produit net du financement servira à financer l'acquisition de redevances et de flux de métaux précieux et sera aussi affecté au fonds de roulement et aux fins générales de l'entreprise.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant résume les activités liées aux flux de trésorerie (en milliers de dollars) :

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les neuf mois terminés le 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie				
Exploitation	6 227	16 004	32 931	42 459
Éléments du fonds de roulement	(5 133)	(1 026)	(5 738)	(1 797)
Activités d'exploitation	1 094	14 978	27 193	40 662
Activités d'investissement	(638 133)	(45 901)	(801 137)	(106 388)
Activités de financement	405 219	(2 757)	399 045	211 104
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(7 920)	1 906	(15 448)	(11 170)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(239 740)	(31 774)	(390 347)	134 208
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	348 642	424 491	499 249	258 509
Flux de trésorerie à la fin de la période	108 902	392 717	108 902	392 717

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2017 se sont élevés à 1,1 million de dollars et 27,2 millions de dollars respectivement, comparativement à 15,0 millions de dollars et 40,7 millions de dollars, respectivement, aux périodes correspondantes en 2016.

Les flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation ont diminué en 2017 en raison des frais de transaction en lien avec l'acquisition du portefeuille d'Orion (7,8 millions et 8,9 millions de dollars pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2017, respectivement), du règlement d'unités d'actions avec restrictions pour un montant de 5,5 millions

de dollars, et de l'impact négatif plus important des variations des éléments hors caisse du fonds de roulement au cours des neuf premiers mois de 2016, en partie compensés par un bénéfice brut plus élevé.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement se sont élevés à 638,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2017, comparativement à 45,9 millions de dollars au troisième trimestre de 2016. Au cours du troisième trimestre de 2017, Osisko a payé 622,4 millions de dollars, déduction faite de la trésorerie acquise de 8,7 millions de dollars, pour l'acquisition du portefeuille d'Orion, a investi 19,0 millions de dollars en titres négociables, 1,2 million de dollars pour l'acquisition de droits de redevances et de flux, et 0,5 million de dollars en actifs d'exploration et d'évaluation, principalement sur le projet Coulon. La vente de placements a généré des produits de 26,0 millions de dollars.

La Société a conclu des contrats de change à terme visant l'achat de 204,0 millions de dollars US à un taux moyen pondéré de 1,3480 \$ US/1 \$ CA et a désigné ces contrats comme des instruments de couverture de flux de trésorerie en lien avec l'acquisition du portefeuille d'Orion, puisque la partie du prix d'acquisition payable en trésorerie était fixée à un taux de change de 1,3485 \$ US/1 \$ CA. Ces contrats ont été réglés le 31 juillet 2017 (date d'acquisition du portefeuille d'Orion) et ont généré une perte en trésorerie de 21,1 millions de dollars.

Au troisième trimestre de 2016, la Société avait investi 45,6 millions de dollars en titres négociables, 0,8 million de dollars en droits de redevances, et 2,5 millions de dollars en actifs d'exploration et d'évaluation, principalement sur le projet Coulon et d'autres projets sur le territoire de la Baie-James. La vente de placements au troisième trimestre de 2016 avait généré des produits de 2,9 millions de dollars.

Les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement se sont élevés à 801,1 millions de dollars dans les neuf premiers mois de 2017, comparativement à 106,4 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016. Au cours des neuf premiers mois de 2017, Osisko a payé 622,4 millions de dollars, déduction faite de la trésorerie acquise de 8,7 millions de dollars, pour l'acquisition du portefeuille d'Orion, a réglé les contrats de change à terme qui ont généré une perte de 21,1 millions de dollars en trésorerie, a investi 150,1 millions de dollars en titres négociables, incluant 49,7 millions de dollars pour des actions supplémentaires de Barkerville (une entreprise associée), 26,9 millions de dollars pour des actions supplémentaires de Minière Osisko (une entreprise associée) et 4,0 millions de dollars pour des actions supplémentaires de Falco (une entreprise associée). Osisko a aussi investi 56,7 millions de dollars pour des droits de redevances et de flux, incluant 42,7 millions de dollars pour acquérir un flux argentifère sur la mine Gibraltar (incluant les frais de transaction et déduction faite de la juste valeur des bons de souscription reçus dans le cadre de la transaction), 12,5 millions de dollars pour acquérir une redevance de 0,75 % NSR dans le projet Cariboo détenu par Barkerville et 0,9 million de dollars en actifs d'exploration et d'évaluation. La vente de placements a généré des produits de 49,5 millions de dollars et les placements temporaires ont diminué de 0,6 million de dollars.

Durant les neuf premiers mois de l'année 2016, la Société avait investi 64,5 millions de dollars en titres négociables, 50,3 millions de dollars en droits de redevances, incluant 23,0 millions de dollars pour une redevance sur le projet aurifère Cariboo détenu par Barkerville (une entreprise associée), 10,0 millions de dollars pour une redevance sur le projet Hermosa détenu par Arizona Mining, 10,0 millions de dollars pour un financement de redevances ou de flux (à négocier) sur le projet Horne 5 détenu par Falco (une entreprise associée) et 7,6 millions de dollars en actifs d'exploration et d'évaluation, principalement sur le projet Coulon et d'autres projets sur le territoire de la Baie-James. Osisko avait reçu des produits de 12,2 millions de dollars suivant la vente de placements et de 3,6 millions de dollars suivant la vente de droits de redevances durant les neuf mois terminés le 30 septembre 2016.

Activités de financement

Au cours du troisième trimestre de 2017, les flux de trésorerie générés par les activités de financement se sont élevés à 405,2 millions de dollars, comparativement à des flux de trésorerie de 2,8 millions de dollars utilisés au troisième trimestre de 2016. Au cours du troisième trimestre de 2017, Osisko a réalisé un financement par capitaux propres avec la Caisse et le Fonds F.T.Q. pour des montants de 200 millions et 75 millions de dollars en actions ordinaires d'Osisko, respectivement, dans le cadre d'un placement privé concomitant visant à financer une partie de la contrepartie en espèces et à appuyer l'acquisition du portefeuille d'Orion. En tout, 18 887 363 actions ordinaires ont été émises au prix de 14,56 \$ par action. Le financement était assujéti à un paiement de capital engagé de 7 % payable en partie en actions (2 %, ce qui représente 385 457 actions ordinaires) et en espèces (5 %, ce qui représente 13,8 millions de dollars). Des frais supplémentaires de 190 000 \$ ont été engagés dans le cadre du financement. Osisko a aussi prélevé un montant de 118 millions de dollars US (147,3 millions de dollars selon le taux de change quotidien de la Banque du Canada en vigueur le 31 juillet 2017) dans le cadre de sa facilité de crédit renouvelable, également pour financer une partie du prix d'acquisition du portefeuille d'Orion. Durant le troisième trimestre de 2017, la Société a aussi versé 3,7 millions de dollars en dividendes à ses actionnaires.

L'émission d'actions ordinaires (dans le cadre de la levée d'options d'achat d'actions et du régime d'achat d'actions) avait généré des entrées de trésorerie de 1,1 million de dollars au troisième trimestre de 2016 et la Société avait payé 3,8 millions de dollars en dividendes à ses actionnaires durant la même période.

Durant les neuf premiers mois de 2017, les flux de trésorerie générés par les activités de financement s'élèvent à 399,0 millions de dollars. En plus des transactions liées au financement de la partie en espèces du prix d'acquisition du portefeuille d'Orion décrites ci-dessus, la Société a versé 11,8 millions de dollars en dividendes à ses actionnaires et 1,8 million de dollars en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Les investissements de la part des participations ne donnant pas le contrôle dans Mines Coulon inc. ont augmenté les liquidités de 1,3 million de dollars et la levée d'options d'achat d'actions et le régime d'achat d'actions à l'intention des employés ont généré 3,0 millions de dollars.

Durant les neuf premiers mois de 2016, les flux de trésorerie générés par les activités de financement s'étaient élevés à 211,1 millions de dollars et découlaient d'un financement auprès de Ressources Québec pour une débenture convertible de 50,0 millions de dollars et d'un financement par voie de prise ferme de 11 431 000 unités d'Osisko pour un produit brut de 172,6 millions de dollars. Les investissements de la part des participations ne donnant pas le contrôle avaient aussi augmenté les liquidités de 3,6 millions de dollars et la levée d'options d'achat d'actions et le régime d'achat d'actions avaient généré 5,0 millions de dollars. La Société avait payé 8,9 millions de dollars en frais d'émission d'actions et en frais de financement et avait versé 11,2 millions de dollars en dividendes à ses actionnaires au cours de la même période.

Le tableau suivant résume les financements complétés depuis la création de Redevances Aurifères Osisko ltée :

	Nombre d'actions/ d'unités	Prix (\$)	Produit brut (000 \$)	Produit net (000 \$)
<u>2017 (en date du 7 novembre 2017)</u>				
Financement par voie de prise ferme – débitures convertibles ⁽ⁱ⁾	s.o.	s.o.	300 000	289 238
Placement privé ⁽ⁱⁱ⁾	19 272 820	14,27	275 000	261 060
Facilité de crédit renouvelable ⁽ⁱⁱⁱ⁾	s.o.	s.o.	147 323	147 323
Levée d'options d'achat d'options	43 970	14,21	625	625
Levée d'options de remplacement ^(vi)	190 471	11,28	2 148	2 148
Régime d'achat d'actions à l'intention des employés	15 426	15,04	232	232
Total	19 522 687		725 328	700 626
<u>2016</u>				
Débiture convertible ⁽ⁱⁱⁱ⁾	s. o.	s. o.	50 000	49 225
Émission d'unités (financement par voie de prise ferme) ^(iv)	11 431 000	15,10	172 608	164 543
Levée d'options d'achat d'actions	12 335	15,22	188	188
Levée d'options de remplacement ^(vi)	505 756	9,50	4 806	4 806
Régime d'achat d'actions à l'intention des employés	21 762	15,27	332	332
Total	11 970 853		227 934	219 094
<u>2015</u>				
Émission de bons de souscription spéciaux ^(v)	10 960 000	18,25	200 020	189 158
Levée d'options de remplacement ^(vi)	750 837	6,51	4 887	4 887
Total	11 710 837		204 907	194 045
<u>2014 – à compter du 16 juin</u>				
Placements privés ^(vii)	2 794 411	15,03	42 000	39 173
Total	2 794 411		42 000	39 173
Produit cumulatif en trésorerie			1 200 169	1 152 938

- (i) Le 3 novembre 2017, Osisko a clôturé un financement par voie de prise ferme de débiteures convertibles non garanties de premier rang pour un produit net de 289,2 millions de dollars. Les débiteures portent intérêt à un taux de 4,00 % par année, payable semestriellement le 30 juin et le 31 décembre de chaque année à compter du 30 juin 2018. Les débiteures sont convertibles, au gré du porteur, en actions ordinaires d'Osisko à un prix de conversion de 22,89 \$ par action. Les débiteures viendront à échéance le 31 décembre 2022 et pourront être rachetées par Osisko, dans certaines circonstances, à compter du 31 décembre 2020.
- (ii) Le 31 juillet 2017, Osisko a clos un placement privé avec la CDP et le Fonds F.T.Q. pour financer une partie du prix d'acquisition du portefeuille d'Orion. Au total, 18 887 363 actions ordinaires ont été émises à un prix de 14,56 \$ par action ordinaire plus d'un paiement d'engagement de capital de 7 % payable partiellement en actions (2 %, soit 385 457 actions ordinaires) et en espèces (5 %, soit 13,8 millions de dollars). En outre, Osisko a prélevé 118 millions de dollars US (147,3 millions de dollars en fonction du taux de change quotidien publié par la Banque du Canada pour le 31 juillet 2017) de sa facilité de crédit renouvelable auprès de la Banque Nationale du Canada et de la Banque de Montréal.
- (iii) Le 12 février 2016, Osisko a clôturé une débiteure convertible avec Investissement Québec, venant à échéance en février 2021 et portant intérêt à un taux annuel de 4 % payable trimestriellement. La débiteure est convertible au gré du détenteur en actions ordinaires de la Société au prix de 19,08 \$ en tout temps pendant le terme de la débiteure.
- (iv) Le 26 février 2016, Osisko a clôturé un financement par voie de prise ferme visant 11 431 000 unités, incluant l'exercice en totalité de l'option pour attributions excédentaires par les preneurs fermes, au prix de 15,10 \$ par unité, pour un produit brut totalisant 172,6 millions de dollars (produit net de 164,5 millions de dollars).
- (v) Le 5 mars 2015, les bons de souscription spéciaux ont été convertis en 10 960 000 actions ordinaires et en 5 480 000 bons de souscription pouvant être levés au prix de 36,50 \$ pendant une période de 7 ans.
- (vi) À la date de l'acquisition de Virginia, les options d'achat d'actions de Virginia ont été converties en options de remplacement d'Osisko selon le même ratio d'échange que pour les actions ordinaires (0,92 option de remplacement pour chaque option d'achat d'action de Virginia).
- (vii) Le 17 novembre 2014, Osisko a clôturé deux placements privés dans le cadre desquels Osisko a émis un total de 2 794 411 actions ordinaires à la CDPQ et au Fonds de solidarité F.T.Q. au prix de 15,03 \$ par action ordinaire, pour un produit brut total de 42,0 millions de dollars

Information trimestrielle

L'information financière trimestrielle sélectionnée ⁽¹⁾ pour les huit derniers trimestres financiers est présentée ci-dessous (en milliers de dollars, à l'exception des montants par action) :

	2017			2016				2015
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	108 902	348 642	423 567	499 249	392 717	424 491	439 009	258 509
Placements temporaires	1 447	1 547	2 547	2 100	100	100	100	200
Fonds de roulement	113 689	329 927	419 325	494 882	389 074	421 443	438 074	248 945
Total de l'actif	2 320 930	1 438 511	1 421 569	1 416 304	1 399 012	1 354 799	1 312 929	1 081 433
Dette à long terme	193 738	46 236	46 005	45 780	45 552	45 328	45 110	-
Capitaux propres	1 931 759	1 218 302	1 218 717	1 214 304	1 200 734	1 162 225	1 127 542	937 239
Produits	68 179	18 359	17 126	13 709	17 570	15 792	15 606	12 811
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	1 094	14 082	12 013	12 782	14 978	15 864	9 820	8 358
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires d'Osisko	6 728	11 043	4 076	8 679	17 757	15 737	(60)	4 614
Bénéfice net (perte nette) par action de base	0,05	0,10	0,04	0,08	0,17	0,15	-	0,05
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)								
- De base	140 605	106 656	106 543	106 612	106 564	106 374	99 093	94 445
- Dilué	140 837	106 771	106 628	106 675	106 757	106 570	99 093	95 698
Cours des actions à la clôture au TSX ⁽²⁾	16,10	16,85	14,78	13,09	14,36	16,89	13,87	13,67
Cours des actions à la clôture au NYSE ⁽³⁾	12,91	12,22	11,10	9,72	10,94	s.o.	s.o.	s.o.
Cours des bons de souscription à la clôture								
OR.WT	2,80	2,75	2,80	2,75	3,42	3,08	1,95	1,89
OR.WT.A	2,45	2,65	2,20	2,25	2,70	3,75	2,00	s.o.
Prix de l'or (moyen en \$ US)	1 278	1 257	1 219	1 222	1 335	1 260	1 183	1 106
Taux de change à la clôture ⁽⁵⁾ (\$ US/\$ CA)	1,2480	1,3449	1,3322	1,3427	1,3117	1,3009	1,2971	1,3840

(1) À moins d'indication contraire, les données financières sont en dollars canadiens et ont été préparées conformément aux IFRS.

(2) Les transactions sur les actions ordinaires d'Osisko ont officiellement débuté au TSX le 16 juin 2014.

(3) En dollars US. Les transactions sur les actions ordinaires d'Osisko ont officiellement débuté au NYSE le 6 juillet 2016. Le prix à l'ouverture des marchés le 6 juillet 2016 était de 13,35 \$ US.

(4) Les transactions sur les bons de souscription d'Osisko ont débuté le 5 mars 2015 et le 26 février 2016.

(5) Taux quotidien à la Banque du Canada en 2017 (taux à midi de la Banque du Canada en 2016 et 2015).

Au premier trimestre de 2016, la Société a clôturé un financement de capitaux propres de 172,6 millions de dollars et a émis une débenture convertible de 50,0 millions de dollars. Au cours du troisième trimestre de 2017, Osisko a acquis le portefeuille d'Orion pour un prix total d'acquisition de 1,1 milliard de dollars, incluant 622,4 millions de dollars versés en espèces, déduction faite de la trésorerie acquise, dont 229,9 millions de dollars ont été payés à même le solde actuel de trésorerie et d'équivalents de trésorerie d'Osisko. Le solde de la partie en espèces a été payé par l'entremise d'un financement par capitaux propres et de la facilité de crédit.

Perspectives

Les perspectives d'Osisko quant aux droits de redevances, de flux et d'ententes d'écoulement de métaux précieux pour 2017 reposent sur les prévisions publiques disponibles, en particulier les prévisions pour la mine Canadian Malartic, telles qu'elles sont publiées par Yamana et Agnico Eagle, celles pour la mine Éléonore, publiées par Goldcorp, celles pour la mine Renard, publiées par Stornoway Diamond, celles pour la mine Brucejack, publiées par Pretium et celles pour la mine Island Gold, publiées par Mines Richmond. Lorsque les prévisions publiques sur des propriétés ne sont pas disponibles, Osisko obtient des prévisions internes de la part des exploitants, ce qui est le cas pour la mine SASA et la mine Mantos Blancos, ou se base sur les meilleures estimations de la direction.

Les onces d'équivalent d'or attribuables pour 2017 ont été augmentées suite à l'acquisition du portefeuille d'Orion et sont maintenant estimées entre 55 300 et 65 700 onces d'équivalent d'or (comparativement à 43 300 et 46 100 onces d'équivalent d'or avant l'acquisition du portefeuille d'Orion). La mise à jour de l'estimé comprend les actifs acquis d'Orion pour une période de cinq mois (août à décembre).

Pour nos objectifs en 2017, les redevances en argent et en espèces ont été converties en onces d'équivalent d'or à partir d'un prix des matières premières de 1 250 \$ US par once d'or, de 18 \$ US par once d'argent et de 116 \$ US par carat pour les diamants et d'un taux de change (\$ CA/\$ US) de 1,30.

Transactions entre parties liées

Durant les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2017, des montants respectifs de 1 013 000 \$ et de 2 910 000 \$ (1 381 000 \$ et 3 877 000 \$ pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2016, incluant des montants de 618 000 \$ et de 1 711 000 \$ relativement aux activités d'exploration et d'évaluation capitalisées) ont été facturés par Osisko à des entreprises associées pour récupérer les coûts associés à des services professionnels et à la location de bureaux. Un montant de 852 000 \$ (incluant les taxes de vente) est à recevoir des entreprises associées et était inclus dans les comptes débiteurs au 30 septembre 2017 (720 000 \$ au 31 décembre 2016).

Durant les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2017, des montants de 44 000 \$ et de 391 000 \$ (aucun pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2016) ont été facturés à Osisko par une entreprise associée pour des services professionnels et la location de bureaux, incluant 30 000 \$ et 355 000 \$ relativement aux activités d'exploration et d'évaluation capitalisées. Au 30 septembre 2017, un montant de 6 000 \$ (incluant les taxes de vente) payable à une entreprise associée est inclus dans les comptes créditeurs et frais courus (186 000 \$ au 31 décembre 2016).

Durant les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2017, des revenus d'intérêt respectifs de 190 000 \$ et de 558 000 \$ (179 000 \$ et 239 000 \$ respectivement pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2016) ont été enregistrés relativement au financement de 10,0 millions de dollars conclu au mois de mai 2016 avec Falco, une entreprise associée d'Osisko. Au 30 septembre 2017, les intérêts à recevoir de Falco sont de 975 000 \$ (418 000 \$ au 31 décembre 2016).

Durant les neuf mois terminés le 30 septembre 2017, certains administrateurs et dirigeants d'Osisko ont participé à des financements réalisés par certaines entreprises associées. Chacune de ces transactions a été conclue selon les mêmes termes et conditions offerts aux autres participants.

Pour d'autres transactions entre parties liées, veuillez consulter la section *Portefeuille de placements* du présent rapport de gestion.

Obligations contractuelles et engagements

La Société s'est engagée à effectuer des paiements minimums en vertu de contrats de location à long terme pour des espaces à bureaux, lesquels viennent à échéance au plus tard en 2019. Au 30 septembre 2017, les paiements minimums résiduels en vertu de ces contrats de location étaient d'environ 2 936 000 \$ répartis de la façon suivante pour les années se terminant le 30 septembre (en milliers de dollars) :

	\$
2018	1 127
2019	990
2020	819
	<u>2 936</u>

Le tableau suivant résume les principaux engagements à payer pour l'or, l'argent et les diamants pour lesquels Osisko a des droits contractuels à la suite d'ententes d'acquisition de métaux précieux et de diamants :

Droits	Production payable attribuable devant être achetée (onces ou %)			Par once/carat Paiement en espèces (\$ US)			Durée de l'entente	Date de l'entente
	Or	Argent	Diamants	Or	Argent	Diamants		
Amulsar ^{(1),(7)}	142 454	694 000		400 \$	4 \$		40 ans	25 nov. 2015
Back Forty ⁽⁷⁾		75 %			4 \$		Durée de vie de la mine	31 mars 2015
Brucejack - entente d'écoulement ⁽⁷⁾	50 %			Selon la période de cotation			Jusqu'à la livraison de 7 067 000 onces Au	21 sept. 2015
Brucejack- flux ^{(2), (7)}	4 %			400 \$	4 \$		Jusqu'à la livraison de 7 067 000 onces Au	21 sept. 2015
Matilda – entente d'écoulement ⁽⁷⁾	55 %			Selon la période de cotation			Jusqu'à la livraison de 300 000 onces Au	18 mai 2015
Mantos ^{(3), (7)}		100 %			25 % du prix au comptant		Durée de vie de la mine	11 sept. 2015
Renard ^{(4), (7)}			9,6 %			50 \$	40 ans	8 juillet 2014
SASA ^{(5), (7)}		100 %			5 \$		40 ans	3 nov. 2015
Gibraltar ⁽⁶⁾		100 %			2,75 \$		Durée de vie de la mine	3 mars 2017

- Flux de 4,22 % de la production d'or et 62,5 % de la production d'argent jusqu'à la production maximale. Assujéti à de multiples options de rachat : 50 % pour 31,3 millions de dollars US et 34,4 millions de dollars US respectivement aux 2^e et 3^e anniversaires du début de la production, qui est présentement prévu pour le 1^{er} juillet 2018. Indexation du prix relativement à l'inflation de 1 % après le 2^e anniversaire.
- Flux sujet à plusieurs options de rachat ou de réduction du flux : au 31 décembre 2018, rachat pour la somme de 119 millions de dollars US ou réduction du flux à 1,5 % pour la somme de 75 millions de dollars US; au 31 décembre 2019, rachat pour la somme de 136 millions de dollars US ou réduction du flux à 2 % pour la somme de 75 millions de dollars US. Si les options de rachat ou de réduction ne sont pas exercées d'ici le 31 décembre 2019, un paiement de 10 millions de dollars US sera exigible et le flux sera de 4 %.
- Le pourcentage de flux sera payable sur 100 % de l'argent, jusqu'à ce que 19 300 000 onces aient été livrées, après quoi le pourcentage de flux sera de 30 %.
- La durée du flux sera automatiquement prolongée au-delà du terme initial pour des périodes successives de 10 ans.
- La durée du flux sera automatiquement prolongée au-delà du terme initial pour des périodes successives de 10 ans. Indexation de 3 % ou correspondant à l'indice des prix à la consommation (IPC) appliquée au prix par once après 2016
- En vertu du flux argentifère, Osisko effectuera des paiements continus de 2,75 \$ US à Taseko par once d'argent livrée. Osisko recevra de Taseko un montant équivalent à 100 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco jusqu'à ce que 5,9 millions d'onces d'argent lui aient été livrées et 35 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco par la suite. L'argent pour lequel une livraison a été faite après le 1^{er} janvier 2017 est assujéti au flux.
- Acquis dans le cadre de l'acquisition du portefeuille d'Orion.

Arrangements hors bilan

La Société n'a aucun arrangement hors bilan.

Données sur les actions en circulation

Au 7 novembre 2017, 157 024 383 actions ordinaires étaient émises et en circulation. Un total de 3 547 123 options d'achat d'actions et 11 195 500 bons de souscription étaient en circulation visant l'achat d'actions ordinaires. Une débenture convertible de 50,0 millions de dollars avec Ressources Québec est aussi en circulation. Cette débenture confère au porteur le droit de convertir la débenture, au gré du porteur, en 2 620 545 actions ordinaires de la Société (prix de conversion de 19,08 \$) en tout temps durant le terme de la débenture.

Le 3 novembre 2017, Osisko a clôturé un financement par voie de prise ferme de débentures convertibles non garanties de premier rang de 300 millions de dollars. Les débentures sont convertibles, au gré du porteur, en actions ordinaires d'Osisko à un prix de conversion de 22,89 \$ par action, ce qui représente un total de 13 106 160 actions ordinaires si toutes les débentures sont converties.

Une option de vente détenue par les actionnaires n'ayant pas le contrôle de Mines Coulon inc., une filiale de la Société, leur permet de convertir leurs actions de Mines Coulon inc. le 20 novembre 2017 (initialement le 20 octobre 2017, ou avant selon certaines conditions) pour un montant correspondant à 75 % du coût de leur investissement, ce montant devant être réglé par l'émission d'un nombre variable d'actions ordinaires d'Osisko basé sur la juste valeur marchande des actions d'Osisko au moment de la conversion.

Événements postérieurs au 30 septembre 2017

Acquisition du portefeuille d'Orion

Comme décrit dans le présent rapport de gestion, le 3 novembre 2017, Osisko a clôturé un financement par voie de prise ferme de débentures convertibles non garanties de premier rang (les « débentures ») de 300 millions de dollars pour un produit net de 289,2 millions de dollars avec un syndicat de preneurs fermes.

Dividendes

Le 7 novembre 2017, le conseil d'administration a annoncé un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action ordinaire, payable le 15 janvier 2018 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 29 décembre 2017.

Conseil d'administration

Le 31 juillet 2017, M. Oskar Lewnowski, directeur des placements d'Orion, a été nommé au conseil d'administration d'Osisko. M. Lewnowski est le fondateur d'Orion et possède plus de 20 ans d'expérience dans le financement des mines, le commerce des métaux et les fusions et acquisitions.

Dans le cadre de l'accord d'investissement entre la Caisse et Osisko, la Caisse a également le droit de nommer un administrateur au conseil d'administration d'Osisko. Le 18 septembre 2017, M. Pierre Chenard a été nommé au conseil d'administration d'Osisko. Depuis 2011, M. Chenard occupe le poste de vice-président, développement des affaires et chef des services juridiques chez Rio Tinto Aluminium.

Risques et incertitudes

La Société est un détenteur de redevances, de flux et d'ententes d'écoulement ainsi qu'un investisseur qui exerce ses activités dans une industrie tributaire d'un certain nombre de facteurs, dont les risques liés à l'environnement, au contexte réglementaire et politique, à la découverte de ressources pouvant être exploitées de façon économique et à la conversion de ces ressources minérales en réserves minérales, et à la capacité des tiers exploitants de maintenir une production économiquement rentable. Un placement dans les actions ordinaires de la Société est assujéti à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Avant d'investir dans les valeurs mobilières de la Société, un investisseur devrait s'assurer soigneusement les risques décrits dans la plus récente notice annuelle d'Osisko et les autres renseignements déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et à la SEC. Si un ou plusieurs des risques décrits se manifestent ou si d'autres risques se matérialisent, il pourrait s'ensuivre de graves torts aux activités, aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société, et les investisseurs pourraient perdre une part considérable de leur investissement.

Il existe des risques importants qui, selon la direction, pourraient avoir une incidence sur les opérations de la Société. Pour de plus amples renseignements sur les risques et incertitudes, veuillez vous référer à la section *Facteurs de risque* de la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée sur SEDAR (www.sedar.com) et sur EDGAR (www.sec.gov).

Contrôles et procédures de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière

Contrôles et procédures de divulgation de l'information

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information (« CPDI »), de même que du respect de la politique de divulgation de l'information adoptée par la Société. La politique de divulgation de l'information exige de tous les employés qu'ils gardent la haute direction pleinement informée de toute information importante susceptible d'avoir une incidence sur la Société afin que cette dernière puisse évaluer cette information et en discuter de manière à déterminer la nécessité et le moment d'une divulgation publique.

La Société maintient des CPDI conçus afin de s'assurer que l'information devant être divulguée dans les rapports déposés en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et du U.S. Securities Exchange Act of 1934, tel que modifié (l'« Exchange Act »), est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais appropriés et que l'information est cumulée et communiquée à la direction de la Société, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, afin de permettre des décisions opportunes concernant la divulgation requise.

Conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué s'il y avait eu des changements aux CPDI au cours des trois mois terminés le 30 septembre 2017 qui auraient eu une incidence importante ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les CPDI. De tels changements importants n'ont pas été établis au cours de leur évaluation.

Lors de la conception et de l'évaluation de CPDI, la Société reconnaît que les contrôles et procédures de divulgation de l'information, quels que soient leur conception ou leur fonctionnement, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, non absolue, que les objectifs du système de contrôle sont atteints, et que la direction doit utiliser son jugement dans l'évaluation de la relation coût-bénéfice des contrôles et procédures possibles.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction de la Société, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, est responsable d'établir et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF ») afin que la Société puisse fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux IFRS. Ils doivent s'assurer que toutes les opérations soient efficacement approuvées, identifiées, puis enregistrées en temps opportun dans un système d'information comptable bien conçu, fiable et bien compris de manière à réduire les risques d'inexactitudes, de défaut dans la représentation des opérations, de défaut dans l'enregistrement des opérations nécessaires à la préparation des états financiers conformément aux IFRS, d'encaissements et de décaissements non autorisés et d'incapacité à fournir l'assurance que les acquisitions et les cessions d'actifs non autorisés puissent être décelées.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué s'il y avait eu des changements aux CIIF au cours des trois mois terminés le 30 septembre 2017 qui auraient eu une incidence importante ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les CIIF. De tels changements importants n'ont pas été établis au cours de leur évaluation.

Les CIIF de la Société ne peuvent empêcher ou détecter toutes les inexactitudes en raison des limitations inhérentes. De plus, les projections de toute évaluation de l'efficacité à des périodes futures sont soumises au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans les conditions ou de la détérioration du degré de conformité aux politiques et procédures de la Société.

Base d'établissement des états financiers consolidés

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et qui sont applicables pour l'établissement des états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS (International Accounting Standard) 34, *Information financière intermédiaire*. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, lesquels ont été préparés conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB. Les conventions comptables et les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont conformes à celles de

l'exercice précédent, exception faite de la présentation de l'épuisement des droits de redevances, de flux et d'autres intérêts qui est maintenant présenté avant le *Bénéfice brut* plutôt que dans les *Autres charges d'exploitation* à l'état consolidé des résultats et des nouvelles conventions comptables. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation adoptée au cours de l'année en cours pour l'épuisement des droits de redevances, de flux et d'autres intérêts. Le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités le 7 novembre 2017.

Les conventions comptables significatives d'Osisko sont détaillées dans les notes aux états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 (à l'exception des nouvelles conventions comptables décrites ci-dessous), déposés sur SEDAR (www.sedar.com), sur EDGAR (www.sec.gov) et sur le site web d'Osisko au www.osiskogr.com.

Nouvelles conventions comptables significatives

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités consolidées et des entreprises associées de la Société sont libellés dans la monnaie de l'environnement économique principal où l'entité mène ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société. Dans le cadre du regroupement d'entreprises clôturé le 31 juillet 2017, la Société a acquis deux filiales à part entière importantes pour lesquelles la monnaie fonctionnelle est le dollar US : Osisko USA Royalty Company, LLC (Delaware) et Osisko Bermuda Limited (Bermudes). Les actifs et les passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé, et les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen sur la période de présentation de l'information. Les gains et les pertes découlant de ces conversions sont comptabilisés dans les ajustements liés à la conversion des monnaies dans les autres éléments du résultat global.

Stocks

Les stocks se composent principalement de lingots d'or et d'argent et de diamants sous une forme commercialisable qui n'ont pas encore été vendus. Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur réalisable nette. Le coût est établi sur une base moyenne pondérée.

Instruments financiers

Instruments dérivés

Les instruments dérivés, autres que les bons de souscription détenus à l'égard de sociétés d'exploration, de développement et de redevances minières, ne sont utilisés qu'à des fins de couverture économique et non comme placements spéculatifs. Les instruments dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur, à la date à laquelle un contrat dérivé est conclu, et sont ultérieurement évalués à la juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information. La comptabilisation des variations subséquentes de la juste valeur dépend d'abord à savoir si le dérivé est désigné comme instrument de couverture et le cas échéant, de la nature de l'élément couvert.

Couvertures de flux de trésorerie

La Société a choisi d'appliquer les exigences concernant la comptabilité de couverture de la norme IFRS 9, *Instruments financiers*, et donc de désigner certains instruments dérivés comme des couvertures de flux de trésorerie. La Société documente, dès que la transaction de couverture a lieu, le lien entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que ses objectifs de gestion du risque et la stratégie ayant mené aux transactions de couverture. La Société documente également son évaluation, lorsqu'un lien de couverture débute puis en continu, à savoir si les dérivés qui sont utilisés dans le cadre des transactions de couverture ont été et continueront d'être hautement efficaces pour compenser les variations des flux de trésorerie des éléments couverts.

La juste valeur d'un dérivé de couverture est classée comme un actif ou un passif non courant lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est de plus de 12 mois; elle est classée comme un actif ou un passif courant lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est de moins de 12 mois.

La partie efficace des variations de la juste valeur de dérivés qui sont désignés et admissibles comme couvertures de flux de trésorerie est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et cumulée dans les capitaux propres dans le cumul des autres éléments du résultat global. Le gain ou la perte relatif à la part inefficace est comptabilisé immédiatement à l'état consolidé des résultats dans les autres gains nets.

Les montants cumulés dans les capitaux propres sont reclassés au résultat net dans les périodes où l'élément couvert affecte le résultat net. Toutefois, lorsque la transaction anticipée qui est couverte se solde par la comptabilisation d'un actif non financier, les gains et les pertes antérieurement reportés dans les capitaux propres sont reclassés des capitaux propres et inclus dans l'évaluation initiale du coût de l'actif.

Lorsqu'un instrument de couverture arrive à échéance, est vendu ou résilié, ou lorsqu'une couverture ne répond plus aux critères pour la comptabilité de couverture, tout gain ou perte cumulé différé dans les capitaux propres jusqu'à cette date demeure dans les capitaux propres et est comptabilisé lorsque la transaction anticipée est ultimement comptabilisée dans le résultat net. Lorsqu'une transaction anticipée n'est plus prévue se produire, le gain ou la perte cumulé qui avait été comptabilisé dans les capitaux propres est immédiatement reclassé au résultat net.

Estimations et jugements comptables critiques

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés être raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les jugements critiques dans l'application des conventions comptables de la Société sont détaillés dans les états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 déposés sur SEDAR (www.sedar.com), sur EDGAR (www.sec.gov) et sur le site web d'Osisko au www.osiskogr.com.

Instruments financiers

Risque de change

La Société détient des soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie libellés en dollars US et est donc exposée aux gains et aux pertes de change. De plus, la Société, en lien avec le regroupement d'entreprises, a conclu en juin 2017 des contrats de change à terme afin d'atténuer son exposition au risque de change, puisque la Société s'est engagée à payer la contrepartie en trésorerie prévue dans le cadre de l'acquisition en dollars US, pour un montant fixe prédéterminé de 500,6 millions de dollars US. La Société a conclu des contrats de change à terme visant l'achat de 204,0 millions de dollars US selon un taux de change moyen pondéré de 1,3480 US/\$ CA et a désigné ces contrats comme des instruments de couverture de flux de trésorerie. Ces contrats ont été réglés le 31 juillet 2017 (la date du regroupement d'entreprises). Le montant de la part inefficace comptabilisé à l'état consolidé des résultats est négligeable.

Le solde de la contrepartie en trésorerie du prix d'acquisition devant être payée en dollars US (environ 296,6 millions de dollars US) a été payé à même les soldes actuels de trésorerie et d'équivalents de trésorerie libellés en dollars US et la facilité de crédit renouvelable disponible. Les soldes actuels de trésorerie et d'équivalents de trésorerie libellés en dollars US détenus par des entités dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien (10,4 millions de dollars US au 30 septembre 2017) ne font pas l'objet de liens de couverture et donc, les gains et les pertes de change sur ces soldes continuent d'être présentés à l'état consolidé des résultats.

Tous les instruments financiers doivent être évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les prix cotés du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation. L'évaluation au cours de périodes subséquentes dépend de la classification de l'instrument financier. Une description des instruments financiers et de leur juste valeur est présentée dans les états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 et dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2017, tous deux déposés sur SEDAR (www.sedar.com), sur EDGAR (www.sec.gov) et sur le site web d'Osisko au www.osiskogr.com.

Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS

La Société a inclus certaines mesures non conformes aux IFRS, y compris le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action de base » afin d'ajouter de l'information à ses états financiers consolidés, lesquels sont présentés conformément aux IFRS.

La Société croit que ces mesures, ainsi que les mesures déterminées en conformité avec les normes IFRS, permettent aux investisseurs de mieux comprendre et d'évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite en vertu des IFRS et, par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables aux mesures similaires employées par d'autres sociétés. Les données visent à fournir de l'information supplémentaire et ne doivent pas être considérées seules ou comme substituts aux mesures de performance préparées en conformité avec les IFRS.

Afin de choisir une méthode de calcul, la Société a examiné, au cours du premier trimestre de 2016, les méthodes similaires employées par ses pairs pour calculer leur bénéfice ajusté. Après cet examen, la Société a décidé d'exclure les gains et pertes de change de son bénéfice ajusté et de son bénéfice ajusté par action de base puisqu'ils ne reflètent pas la performance opérationnelle de la Société.

Bénéfice ajusté et bénéfice ajusté par action de base

Le « bénéfice ajusté » est défini comme le « bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires d'Osisko » moins certains éléments : le « gain (la perte) de change », la « dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation », les « gains (les pertes) à la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation », la « radiation d'immobilisations corporelles », le « gain latent (perte latente) sur placements », la « dépréciation d'actifs financiers et de placements dans des entreprises associées », la « quote-part du résultat net d'entreprises associées », la « charge d'impôts sur le résultat différés » ainsi que d'autres éléments inhabituels comme les frais de transaction.

Le bénéfice ajusté par action de base est obtenu en divisant le « bénéfice ajusté » par le « nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation » pour la période.

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les neuf mois terminés le 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
<i>(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)</i>	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires d'Osisko	6 728	17 757	21 847	33 433
Ajustements :				
Perte (gain) de change	7 920	(1 906)	15 448	11 170
Gain latent sur placements	(14 714)	(9 992)	(31 336)	(29 542)
Quote-part du résultat net d'entreprises associées	(329)	1 334	2 632	3 730
Perte (gain) à la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation	-	-	(20)	312
Charge d'impôts sur le résultat différés	559	4 854	4 303	8 156
Frais de transaction – acquisition du portefeuille d'Orion	7 805	-	8 870	-
Bénéfice ajusté	7 969	12 047	21 744	27 259
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	140 605	106 564	118 059	104 019
Bénéfice ajusté par action de base	0,06	0,11	0,18	0,26

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans ce rapport de gestion peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes et américaines applicables. Tous les énoncés dans ce rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence à des événements futurs, des développements ou des performances qu'Osisko prévoit, y compris les attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, les résultats d'exploitation, les estimations des recettes futures, les exigences de capital supplémentaire, l'estimation des réserves minières et des ressources minérales, les estimations de production, les estimations des coûts de production et des revenus, la demande future et les prix des matières premières, les perspectives et occasions d'affaires, et les perspectives sur les marchés de l'or et des devises, sont des énoncés prospectifs. En outre, les énoncés (y compris les données figurant dans les tableaux) sur les réserves minérales et les ressources minérales et les onces d'équivalent d'or sont des énoncés prospectifs, car ils impliquent une évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses, et aucune assurance ne peut être donnée que les estimations seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variantes (incluant les variantes négatives), ou des énoncés à l'effet que des événements ou des conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire, incluant notamment, sans s'y limiter, le rendement des actifs d'Osisko, la réalisation des avantages qui devraient découler des investissements et des transactions d'Osisko et les onces d'équivalent d'or attribuables à Osisko qui sont estimées à être reçues en 2017. Bien qu'Osisko soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs se fondent sur des hypothèses raisonnables, ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, dont la plupart sont hors du contrôle d'Osisko, et ne garantissent pas les résultats futurs, de telle sorte que les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, citons notamment les fluctuations des prix des matières premières auxquelles les redevances, les flux, les ententes d'écoulement et les placements détenus par Osisko se rapportent; les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain; les changements réglementaires apportés par les gouvernements nationaux et locaux, y compris l'octroi des permis et les politiques fiscales; la réglementation et les développements politiques ou économiques dans les juridictions où sont situées les propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt ou par l'entremise desquelles ils sont détenus; les risques liés aux exploitants des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; l'issue défavorable d'un litige relatif à l'une des propriétés sur lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; les opportunités d'affaires qui deviennent disponibles ou qui sont poursuivies par Osisko; la disponibilité continue de capital et de financement et le marché ou les conditions économiques générales; les litiges concernant tout titre, permis ou licence liés à des intérêts sur l'une des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; des difficultés relatives au développement, à l'obtention de permis, aux infrastructures, à l'exploitation ou aux aspects techniques sur l'une des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; des différences dans la cadence et l'échéancier de production par rapport aux estimations de ressources ou aux prévisions de production faites par les exploitants des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; les risques et les dangers liés à l'exploration, au développement et à l'exploitation minière sur l'une ou l'autre des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques et métallurgiques inhabituelles ou imprévues, des affaissements ou des effondrements de terrains, des inondations et autres catastrophes naturelles ou des troubles civils ou d'autres risques non assurés. Les énoncés prospectifs figurant dans ce rapport de gestion sont basés sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction incluant notamment : l'exploitation continue des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés de manière conforme aux pratiques antérieures; l'exactitude des énoncés publics et de l'information publiée par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés sous-jacentes; l'absence de changement défavorable important dans le prix des matières premières qui sous-tendent le portefeuille d'actifs; l'absence de changement défavorable concernant les propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; l'exactitude de la divulgation publique des attentes relatives au développement de propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production; et l'absence d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les actions, événements ou résultats réels diffèrent de ceux prévus, estimés ou attendus. Pour plus d'information sur les risques, incertitudes et hypothèses, le lecteur est prié de se référer à la notice annuelle d'Osisko déposée sur SEDAR au www.sedar.com et EDGAR au www.sec.gov, laquelle fournit également d'autres hypothèses générales en lien avec ces énoncés. Osisko met en garde le lecteur à l'effet que la liste des risques et incertitudes ci-dessus n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres lecteurs devraient porter une attention particulière aux facteurs mentionnés ci-dessus, ainsi qu'aux incertitudes qu'ils sous-tendent et aux risques qu'ils comportent. Osisko est d'avis que les hypothèses reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais il n'y a aucune garantie que ces attentes s'avéreront exactes et par conséquent, l'on ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs compris dans ce rapport de gestion. Ces énoncés sont établis en date du présent rapport de gestion. Osisko n'assume aucune obligation d'actualiser publiquement ni de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit

en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par les lois applicables.

Mise en garde à l'égard des investisseurs américains concernant l'utilisation d'estimations de réserves minérales et de ressources minérales

Osisko est assujéti aux exigences de présentation de l'information des lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, et par conséquent présente ses réserves minérales conformément aux normes canadiennes. Les exigences de présentation canadiennes pour la divulgation d'information concernant les propriétés minérales sont régies par le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (« Règlement 43-101 »). Les définitions du Règlement 43-101 sont celles qui ont été adoptées par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (l'« ICM »). Les exigences de présentation aux États-Unis sont régies par le Industry Guide 7 (le « Guide 7 ») de la SEC. Le présent rapport de gestion comprend des estimations de réserves minérales et de ressources minérales présentées conformément aux dispositions du Règlement 43-101. Ces normes de présentation visent des objectifs similaires en termes d'évocation d'un niveau approprié de confiance dans les données qui sont présentées, mais s'inspirent d'approches et de définitions différentes. Par exemple, en vertu du Guide 7, la minéralisation ne peut être classée comme une « réserve », à moins qu'il ait été déterminé que la minéralisation peut être économiquement et légalement produite ou extraite au moment où la détermination des réserves est faite. Par conséquent, les définitions des « réserves minérales prouvées » et des « réserves minérales probables » en vertu des normes de l'ICM sont différentes à certains égards des normes de la SEC. Osisko présente aussi des estimations de « ressources minérales » conformément aux dispositions du Règlement 43-101. Bien que les termes « ressources minérales », « ressources minérales mesurées », « ressources minérales indiquées » et « ressources minérales présumées » soient reconnus en vertu du Règlement 43-101, ce ne sont pas des termes définis selon les normes de la SEC et de façon générale, les sociétés américaines n'ont pas la permission de présenter des estimations de ressources minérales de quelque catégorie que ce soit dans les documents déposés auprès de la SEC. Ainsi, certains renseignements compris dans le présent rapport de gestion, concernant les descriptions de minéralisation et les estimations de réserves minérales et de ressources minérales établies conformément aux normes canadiennes, pourraient ne pas être comparables aux renseignements similaires publiés par les sociétés américaines assujéties aux exigences de présentation et de divulgation de la SEC. Le lecteur est ainsi avisé qu'il ne doit pas supposer que des ressources minérales mesurées ou que des ressources minérales indiquées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, en réserves minérales. Le lecteur est aussi avisé qu'il ne doit pas supposer que des ressources minérales présumées existent, en tout ou en partie, ni qu'elles sont économiquement ou légalement exploitables. Par ailleurs, les « ressources minérales présumées » comportent une grande incertitude quant à leur existence et leur faisabilité économique et légale et le lecteur ne devrait pas supposer que des ressources minérales présumées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, à une catégorie supérieure. En vertu de la réglementation canadienne, les estimations de ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement pour les études de faisabilité ou d'autres types d'études économiques.

(signé) Sean Roosen

Sean Roosen
Président du conseil et chef de la direction

Le 7 novembre 2017

(signé) Elif Lévesque

Elif Lévesque
Vice-présidente, finances et chef de la direction
financière

Informations sur la Société

Siège social

1100 av. des Canadiens-de-Montréal
Bureau 300
Montréal, Québec, Canada H3B 2S2
Téléphone : 514 940-0670
Télécopieur : 514 940-0669
Courriel: info@osiskogr.com
Site Web: www.osiskogr.com

Osisko Bermuda Limited

Cumberland House
1 Victoria Street
Hamilton HM11
Bermudes
Tél. : (441) 292-8822
Fax : (441) 292-6140

Michael Spencer, directeur général

Administrateurs

Sean Roosen, président du conseil et chef de la direction
Joanne Ferstman, administratrice en chef
Françoise Bertrand
Victor H. Bradley
John Burzynski
Pierre Chenard
Christopher C. Curfman
André Gaumont
Pierre Labbé
Oskar Lewnowski
Charles E. Page
Jacques Perron

Dirigeants

Sean Roosen, président du conseil et chef de la direction
Bryan A. Coates, président
Luc Lessard, vice-président principal, services techniques
Elif Lévesque, vice-présidente, finances et chef de la direction financière
Joseph de la Plante, vice-président, développement corporatif
André Le Bel, vice-président, affaires juridiques et secrétaire corporatif
Vincent Metcalfe, vice-président, relations aux investisseurs
Frédéric Ruel, vice-président et contrôleur corporatif

Personne qualifiée (au sens du règlement 43-101)

Luc Lessard

Inscriptions en bourse

Bourse de Toronto

- Actions ordinaires : OR
- Bons de souscription : OR.WT (prix de levée : 36,50 \$ / date d'échéance : 5 mars 2022)
OR.WT.A (prix de levée : 19,08 \$ / date d'échéance : 25 février 2019)
- Débentures convertibles : OR.DB (prix de conversion : 22,89 \$ / date d'échéance : 31 décembre 2022)

Bourse de New York

- Actions ordinaires : OR

Régime de réinvestissement des dividendes

Information disponible à <http://osiskogr.com/dividendes/prid/>

Agents des transferts

Canada : Société de fiducie AST (Canada)
États-Unis : American Stock Transfer & Trust Company, LLC

Auditeurs

PricewaterhouseCoopers, LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Conseillers juridiques

Bennett Jones LLP
Lavery, de Billy LLP
Paul, Weiss, Rifkind, Wharton & Garrison LLP